

2023

2024

rapport d'activités



Notre raison d'être

"Du champ à l'assiette, notre mission est de continuer à pérenniser la structuration des territoires vivants de la Gascogne en étant le trait d'union entre toutes les agricultures et en répondant aux besoins de toutes les familles d'agriculteurs, des collaborateurs et des consommateurs."

PARTIE

01

●
**Notre
identité**

4

Édito	6
Interview croisée	8
Vivadour en bref	10
Nos chiffres clés	11
Les temps forts	12
Notre écosystème	14
Notre ancrage	16
Ambitions 2025	18
RSE : un cadre structuré pour agir	20

PARTIE

02

●
**Notre
gouvernance
& organisation**

22

Une gouvernance engagée	24
La proximité avec les adhérents	26
L'accompagnement des jeunes agriculteurs	27
Nos ressources humaines	28

PARTIE

03

●
Vie des pôles

30

Pôle Végétal	32
Pôle Semences potagères	40
Pôle Animal & agroalimentaire	44
Pôle Viticole, vins & spiritueux	45
Pôle Distribution spécialisée	60
Pôle Transition agricole	64

sommaire

Rapport d'activités 2023-2024

PARTIE 1

notre identité



Édito



• Florent Estebenet, vous avez été élu président de Vivadour en décembre 2023. Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis agriculteur depuis 2014 dans une exploitation familiale située dans le département du Gers, en polyculture-élevage, en association avec mon frère récemment installé. Mon parcours au sein de la coopérative a débuté en 2016 en tant qu'administrateur. J'ai ensuite rejoint le bureau en 2022. Je suis profondément attaché aux valeurs du modèle coopératif dans lequel je me suis engagé peu de temps après mon installation. Je suis convaincu que c'est par la force du groupe que chacun peut grandir.

Je m'inscris de façon évidente et déterminée dans la continuité de la présidence de Jean-Marc Gassiot-Bitalis.

• Quel regard portez-vous sur la présidence de Jean-Marc Gassiot-Bitalis ?

Je suis admiratif de la carrière de Jean-Marc Gassiot-Bitalis en tant qu'élu. Il a pris ses fonctions de président dans une période difficile, en pleine crise de l'influenza aviaire. Son parcours d'administrateur, sur une trentaine d'années, et de président pendant sept ans, a toujours été orienté vers la progression du groupe et le développement de nouvelles initiatives. Je retiens aussi de lui l'importance de se former, pour être en mesure de comprendre et de maîtriser les sujets parfois très complexes. Son approche collaborative et méthodique a laissé une empreinte forte chez Vivadour. Je le remercie sincèrement pour son implication et son soutien, notamment durant l'année de transition. Il m'a accompagné tout au long de cette année en me prodiguant de précieux conseils, me permettant ainsi d'assurer pleinement ma fonction de Président. Je m'inscris de façon évidente et déterminée dans la continuité de Jean-Marc. Et je tâcherai d'être à la hauteur du leader inspirant qu'il est.

• Quel bilan tirez-vous de cette première année de présidence ?

Je dirais que ma première année de présidence a été ponctuée par des moments forts et des défis. D'un côté, il y a eu l'organisation réussie du passage de flambeau avec Jean-Marc Gassiot-Bitalis. J'ai pu compter sur le soutien des équipes et de l'ensemble du Conseil d'administration. Toutefois, cette année a été également marquée par un contexte agricole tendu qui s'est traduit par des tensions sur le terrain et des manifestations des agriculteurs. Malgré ces défis, je constate une réelle volonté des agriculteurs de faire bouger les lignes et de s'impliquer dans la recherche de solutions. Je ressens donc à la fois de l'inquiétude face aux difficultés actuelles, une grande responsabilité, mais aussi de la détermination à relever les challenges pour adapter notre groupe et saisir les opportunités de demain.

• Comment fonctionne votre binôme avec Gérard Dehez, nouveau président délégué ?

En tant que président de Vivadour, j'ai la chance de travailler en étroite collaboration avec Gérard Dehez, notre président délégué. Notre binôme s'inspire du modèle précédent qui a fait ses preuves, celui de Jean-Marc Gassiot-Bitalis et Jean Pagès. Nous avons structuré notre fonctionnement autour d'un partage clair des responsabilités et d'une communication régulière. Gérard se concentre particulièrement sur le pôle végétal du groupe et représente Vivadour dans les instances nationales et régionales, ce qui est crucial pour notre rayonnement externe. De mon côté, je m'assure de la cohérence globale de nos actions et de notre stratégie.



Interview croisée

Florent Estebenet, Président de Vivadour
& Jérôme Candau, Coordinateur du Comité de Direction Générale

• Que retenir de l'exercice 2023-2024 ?

Florent Estebenet :

Je me souviendrai de cet exercice comme celui des extrêmes. Certains producteurs ont su tirer leur épingle du jeu, tandis que d'autres ont particulièrement souffert, notamment dans les domaines de la viticulture et de l'élevage. La résilience des exploitations agricoles et celle du groupe ont été mises à rude épreuve. Ce début d'année 2024 a aussi été marqué par les mouvements de contestation des agriculteurs que nous avons soutenus. C'est une situation qui interpelle l'agriculteur et le dirigeant de la coopérative que je suis. Pendant cette période, nous avons toujours maintenu le dialogue, qui est d'ailleurs une des valeurs fortes du modèle coopératif. Cette proximité avec le terrain et notre fonctionnement démocratique nous permettent de rester alignés avec les préoccupations des exploitants.

Jérôme Candau :

Cet exercice a confirmé que nos filières grandes cultures et viticoles, peu orientées vers la consommation régionale, restent très exposées aux fluctuations du marché mondial. Il nous faut donc accélérer le développement des marchés contractuels. En productions animales, la campagne de vaccination des palmipèdes a relancé nos activités avicoles après des années de désordres sanitaires, offrant une source de revenus essentielle pour de nombreuses exploitations polyvalentes du Gers. En viticulture, la baisse de la consommation a durement frappé nos adhérents et la coopérative, déjà affaiblie par les épisodes de gel et les problèmes sanitaires. Même si cet exercice aura été impactant financièrement pour notre groupe, nous devons intensifier notre soutien aux adhérents face aux mutations agricoles. De nombreux projets de consolidation et de diversification à valeur ajoutée ont été réalisés cette année, ouvrant de nouvelles perspectives.



• Dans ce contexte, que dire des résultats du groupe ?

FE. Dans ce contexte difficile, la coopérative a joué une nouvelle fois son rôle d'amortisseur au bénéfice des exploitations agricoles du territoire. Les mécanismes de couverture, de contractualisation, de maîtrise des débouchés des productions, de financement des approvisionnements ont permis de tamponner les secousses des marchés, du climat et de la consommation.

JC. Dans le même temps, malgré un léger relâchement de la pression sur les prix de l'énergie, du coût du financement, et la maîtrise de la masse salariale, qui a connu des envolées l'exercice précédent, la répercussion de ces inflations sur les prix n'a pu être que partiellement compensée. Nous avons envisagé l'exercice précédent un résultat négatif qui a finalement, grâce à la diversité des activités et l'engagement des collaborateurs, pu terminer positif. Cette prévision s'est donc décalée en 2023-2024 et par conséquent, le résultat de l'exercice s'en trouve affecté.

De nombreux projets à valeur ajoutée ont été réalisés cette année, ouvrant de nouvelles perspectives.

Jérôme Candau

• Quels ont été les principales initiatives ou investissements de Vivadour ?

JC. Dans la filière bovine, notre implication financière dans l'abattoir d'Auch a permis le maintien de cet outil de proximité dans l'intérêt de nos clients mais également pour tous les éleveurs en circuit court de la région. Par ailleurs, notre société Vignasse & Donney a réalisé le rachat du négoce Boulain-Michel, afin de sécuriser son approvisionnement en vaches blondes d'Aquitaine de qualité. En parallèle, nous avons renforcé notre implication dans l'aval bovin par une prise de participation majoritaire dans la société Viandes & Terroir Chalossais. Dans le végétal, un partenariat avec un acteur régional de l'agroalimentaire nous a permis d'investir dans un outil de texturation de soja et de pois pour l'alimentation humaine.

Il permettra de redynamiser ces cultures à valeur ajoutée pour nos adhérents. En viticulture, le Chai Sobre nous positionne sur le marché émergent du vin sans alcool tout en valorisant les qualités gustatives des cépages gascons. Enfin, nous avons engagé des mutations profondes dans nos organisations pour les grandes cultures et la viticulture, afin de mieux répondre aux attentes de nos adhérents et clients futurs. Sur le plan financier, nous avons concrétisé notre partenariat avec Sofiproteol via une émission de titres participatifs de la coopérative, adossés à une trajectoire de progrès. De plus, nous avons obtenu un prêt « PACT Carbone » avec Arkéa, lui aussi aligné sur nos engagements RSE.

• Quels sont les défis de Vivadour pour les années à venir ?

FE. Notre premier défi est de rendre notre groupe toujours plus résilient et prospectif pour affronter l'avenir. Pour y parvenir, nous avons réorganisé notre comité de direction générale en avril 2024, notamment par la création d'une direction de la transition agricole. Un autre enjeu majeur concerne le renouvellement des générations d'agriculteurs, et de manière induite celui de nos élus. Nous devons renforcer notre attractivité en proposant des offres et solutions innovantes pour continuer d'amener de la rentabilité au sein des exploitations de nos agriculteurs. Pour les productions végétales, nous continuons à développer des cultures contractuelles à valeur ajoutée, assurant des revenus au-dessus des coûts de revient des exploitants. Dans le domaine des productions animales, nous donnons la priorité à la création de nouveaux bâtiments, notamment en volailles et œufs. Plus largement, nous cherchons à diversifier les revenus de nos adhérents et clients, par la production d'énergie photovoltaïque ou bien la valorisation de la biomasse à destination de méthaniseurs. Enfin, nous nous intéressons de près à la valorisation des protéines végétales dont le marché est en croissance. Nos réflexions s'orientent vers des projets de transformation en aval qui puissent bénéficier à l'amont dans le cadre de la création d'agro-chânes.

Notre premier défi est de rendre notre groupe toujours plus résilient et prospectif pour affronter l'avenir.

Florent Estebenet

Vivadour en bref

Vivadour se structure en 6 pôles d'activités représentatifs des différentes filières végétales, viticoles et animales de l'ensemble des territoires du groupe. Des marques fortes (propres ou par alliance) émanent de chacune des activités, valorisant les productions des agriculteurs.

• Une organisation autour de 6 pôles d'activités



Nos chiffres clés

4 800
agriculteurs

630
salariés*

540 M€
chiffre d'affaires groupe

302 M€
chiffre d'affaires coopérative

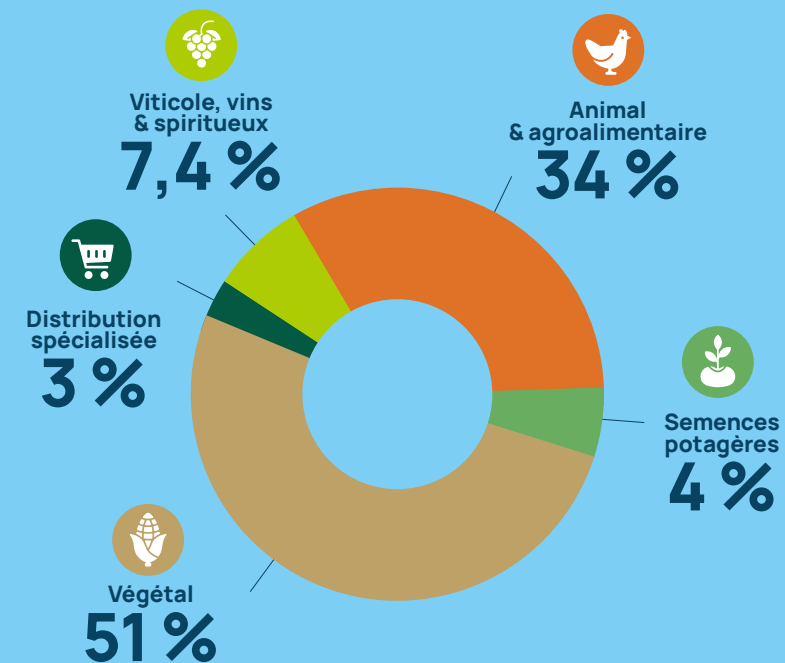
145 M€
de capitaux propres

101 M€
actif immobilisé

Jusqu'à
40 M€
de soutien de trésorerie de campagne

*ETP (hors apprentis et alternants)

• Répartition du chiffre d'affaires



Cécile Ortal

Directrice financière

"L'exercice 2023-2024 a été marqué par un contexte agricole difficile, auquel notre groupe coopératif n'aura pas échappé. La rentabilité des filières, telles que les grandes cultures et la viticulture, a été affectée dans un climat généralisé d'inflation des charges. À cela s'ajoutent les aléas climatiques qui deviennent récurrents. Dans ce contexte en forte mutation, Vivadour se doit de soutenir l'ensemble de son territoire, tout en maintenant les équilibres financiers de la coopérative. Une équation complexe qui guide nos décisions. La solidité financière du groupe au regard du niveau de ses capitaux propres et de la structure de son bilan permettra à Vivadour de relever ces défis pour les prochains exercices."

Les temps forts

Juillet 2023



Ensemble, cultivons l'esprit d'équipe !

Vivadour devient Fournisseur Officiel du Stade Toulousain pour tous les produits du terroir durant la saison 2023/2024. Sous la bannière « Ensemble, cultivons l'esprit d'équipe », Vivadour aura à cœur de promouvoir ses spécialités du Gers durant les matchs à domicile du Stade Toulousain.



Octobre 2023

Campagne de vaccination contre l'IAHP

Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire s'est rendu début octobre, dans le Gers, chez un éleveur Vivadour pour assister aux premières opérations de vaccinations de canards contre la grippe aviaire.

Décembre 2023



Changement de présidence

Florent Estebenet a été élu Président du groupe coopératif Vivadour, il succède ainsi à Jean-Marc Gassiot-Bitalis qui a souhaité passer la main après 7 années de présidence.



Décembre 2023

Rendez-vous au MASA

Une délégation Vivadour a été invitée au ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire pour présenter son projet Eaux Vives 2 et réaffirmer l'importance de la gestion et du stockage de l'eau pour les exploitations agricoles de son territoire.

Janvier 2024



Territoires d'industrie

Vivadour s'est engagé avec l'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne et la communauté de communes Astarac Arros en Gascogne dans le programme Territoires d'Industrie, pour soutenir le développement de projets industriels notamment sur les filières agroalimentaires.



Février 2024

Miel du Gers et c'est tout !

Les premiers pots de miel issus de la filière apicole Vivadour sont commercialisés sous la marque « Miel du Gers et c'est tout ! » dans les GMS du Sud-Ouest, dans notre réseau de magasins Gamm vert et les boutiques du Club des Marques.

Février 2024



Création du Chai Sobre

Lancement d'une nouvelle activité de désalcoolisation de vins avec la création du Chai Sobre, en partenariat avec Moderato.



Février 2024

Prêt PACT carbone

Vivadour franchit une étape supplémentaire dans sa stratégie en matière de transition environnementale, en souscrivant à un prêt « PACT Carbone » de 2 M€ auprès d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels.

Mars 2024



6 médailles au SIA 2024

Les marques de Vivadour et de ses filiales ont été récompensées de 6 médailles lors du concours général de l'agriculture à Paris (Pintade du Gers, le foie des Fleurons de Samatan, les armagnacs Jean Cavé, Marcel Trepout et Sempé).

Mars 2024

Avril 2024



Une direction de la transition agricole

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques, structurer des filières émergentes, installer des jeunes agriculteurs, favoriser la transmission des exploitations... Cette nouvelle direction est une réponse à un des défis majeurs du plan stratégique Ambitions 2025.

Avril 2024



Un whisky 100% sud-ouest

Vivadour lance sa première production de whisky à partir des céréales de ses agriculteurs.



Mai 2024

Sofiprotéol accompagne Vivadour

Sofiprotéol a souscrit à une émission de titres participatifs de la coopérative Vivadour visant à renforcer notre structure financière et à soutenir notre croissance.

Notre éco-système

Nos ressources

Naturelles

- Le Gers, ses départements limitrophes et son prolongement vers le piémont pyrénéen
- Céréales, légumes, semences, élevage, viticulture, des productions diversifiées

Humaines

4 800 agriculteurs

630 collaborateurs

Industrielles et commerciales

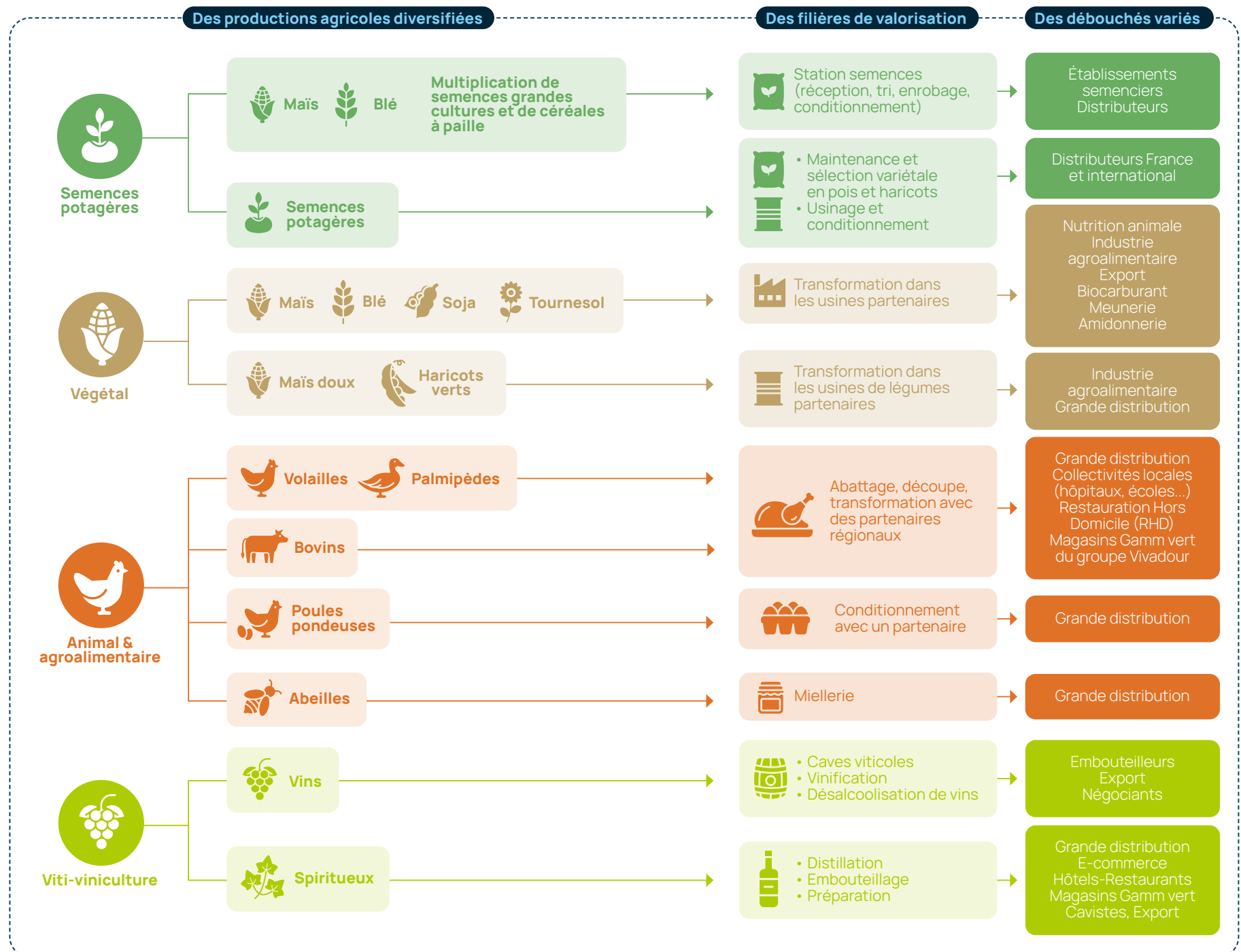
120 sites répartis sur le territoire du groupe Vivadour

Financières

9 M€ d'investissements

4 M€ du capital social détenu par les associés-coopérateurs

145 M€ de capitaux propres



Nos contributions

Agriculteurs

Jusqu'à **40 M€** de soutien de trésorerie de campagne

Collaborateurs

402 000 € alloués à la formation des collaborateurs

Territoire

Acteur de la vitalité économique et paysagère de notre territoire

164 emplois saisonniers

Économiques

231 M€ d'achats de matières premières agricoles aux adhérents et clients

267 M€ d'achats aux fournisseurs (énergies, emballages, autres fournitures)

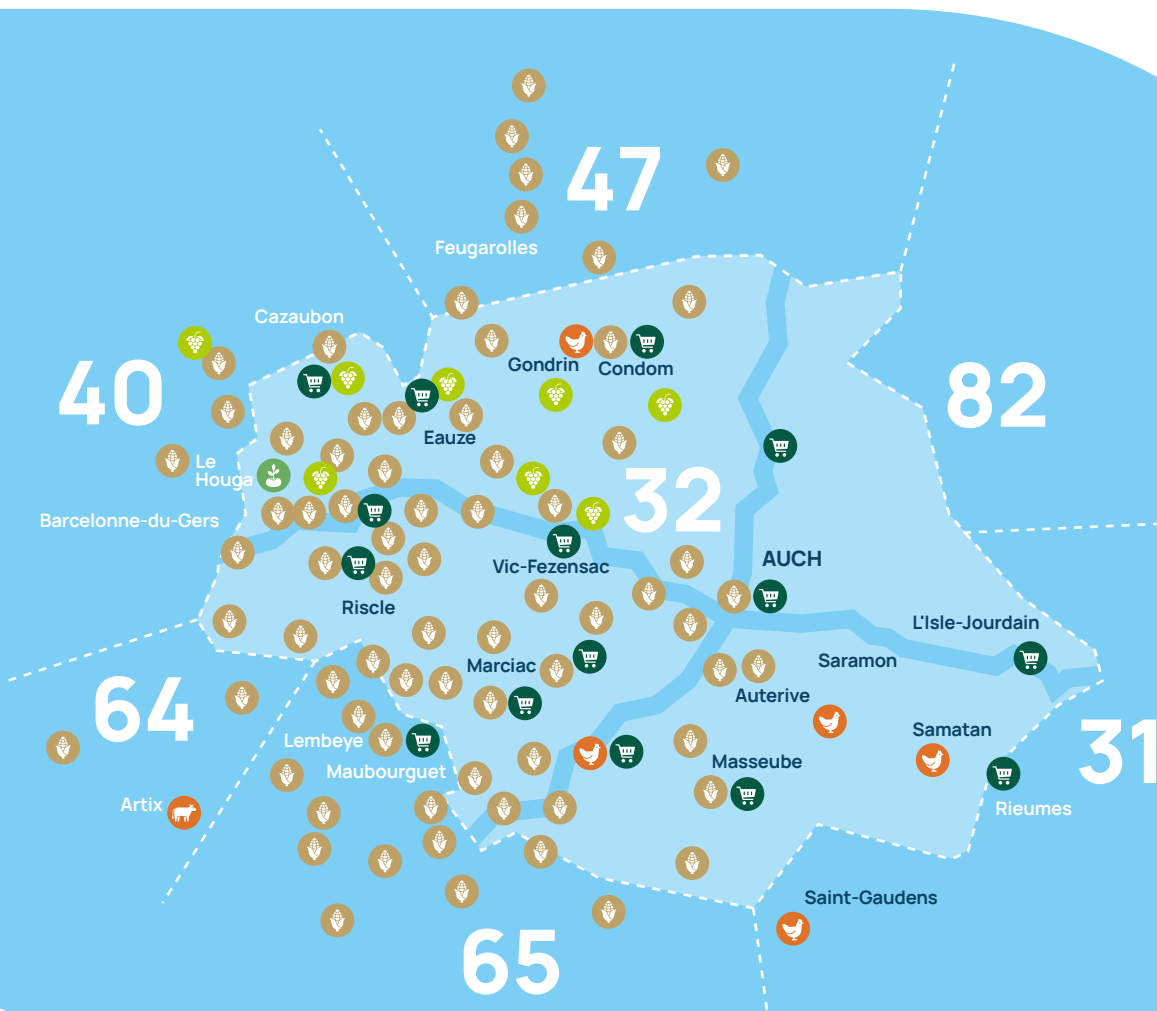
5 M€ d'impôts et taxes versés aux collectivités et à l'État

Environnementales

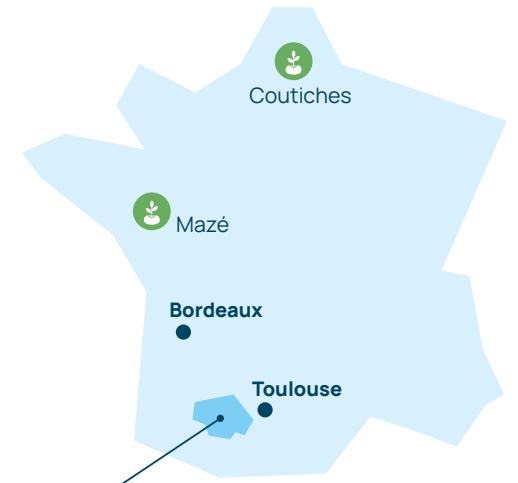
Un pôle dédié pour accompagner vers une agriculture durable : gestion de l'eau, agroécologie, bio-économie, énergies renouvelables.

Notre ancrage : du Gers à l'international

Vivadour fédère les agriculteurs du Gers, des départements limitrophes, jusqu'au piémont pyrénéen. Porté par son ambition de développement, le groupe est également présent dans le Nord, le Maine et Loire et en Côte d'Ivoire pour son activité de semences potagères, illustrant sa capacité à créer de la valeur sur des marchés diversifiés, tout en restant fidèles à ses racines gersoises.



En France



En Afrique



Légende

- Semences potagères
- Végétal
- Animal & agroalimentaire
- Viticole, vins & spiritueux
- Distribution spécialisée



Ambitions 2025

Notre plan stratégique, porté par la gouvernance de Vivadour, est la boussole qui oriente nos actions depuis 2023.

Nous avons pour objectif de structurer une activité économique de transformation agricole et agroalimentaire dynamique sur notre territoire. Cela passe d'une part par nos engagements envers l'amont, avec pour ambition de relever les défis de transition agricole et climatique. Et d'autre part par nos investissements dans l'aval, en adéquation avec les marchés agroalimentaires, les industries biosourcées et les énergies renouvelables, afin de transmettre un bien commun durable aux générations futures.

• Nos objectifs de développement



Structurer une activité économique de transformation agricole et agroalimentaire dynamique sur notre territoire.

RSE : un cadre structuré pour agir

Vivadour est engagé dans une démarche RSE structurée et pragmatique. Les actions menées dans les domaines des achats responsables, des économies d'énergie, de la QVCT* ou de la solidarité en sont le témoignage.

La démarche RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) de Vivadour s'inscrit comme un axe majeur d'Ambitions 2025. En intégrant la RSE dans nos stratégies de développement, nous créons des modèles vertueux qui bénéficient aux adhérents, aux salariés, à nos clients ainsi qu'à l'ensemble de nos parties prenantes.

Des bases solides pour piloter notre démarche RSE

La RSE ne peut se concevoir sans une gouvernance et un engagement fort des ressources internes aux côtés des élus, en adéquation avec notre modèle coopératif. Ainsi, une organisation claire a été mise en place avec la co-direction générale impliquée dans la validation des projets. Un comité d'orientation stratégique, composé d'élus, de membres de la direction et de cadres, propose et présente les actions en lien avec la RSE. L'équipe interne qui pilote la démarche travaille en étroite collaboration avec 15 référents RSE qui illustrent la diversité des métiers du groupe. Ces référents jouent un rôle clé dans la mise en œuvre des projets, la collecte et le suivi des indicateurs.

Réaliser des économies d'énergie sur nos sites

Plusieurs initiatives pour réduire la consommation d'énergie et améliorer l'efficacité énergétique se sont concrétisées. Un état des lieux de nos 103 sites a été réalisé pour identifier les points d'amélioration. Les priorités résident dans l'isolation, le chauffage et la climatisation des bâtiments... Des actions telles que l'installation d'équipements LED, des détecteurs de présence et des audits énergétiques ont été menées.



Sylvie DARBINS
Directrice Qualité

" Vivadour a élaboré en 2023 le bilan carbone de l'ensemble de ses activités à travers les 3 Scopes utilisés par la méthodologie BEGES. Ces efforts visent à réduire nos émissions de gaz à effet de serre et à lutter contre le réchauffement climatique."

La RSE est une opportunité pour le territoire.

* La Qualité de Vie et des Conditions de Travail

103
sites audités
au niveau
énergétique
et QVCT



Améliorer la qualité de vie et les conditions de travail

La Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) est un autre pilier fondamental de notre démarche RSE. Plusieurs actions ont été mises en place pour améliorer les conditions de travail des employés. Parmi celles-ci, on compte l'harmonisation des équipements des locaux, l'organisation du télétravail en fonction des services. Des ergonomes sont également intervenus sur des postes spécifiques. Nous continuons aussi à impliquer nos équipes en matière de prévention des risques professionnels. C'est un travail au long court qui fait aussi l'objet d'événements ponctuels. Ainsi, nous avons participé pour la troisième année à la semaine de la QVCT, placée sous le signe du bien-être et de la convivialité. On dénombre une soixantaine de participants sur 7 sites du groupe.



Cécile ORTAL
Directrice financière

Première édition de la semaine de la RSE

Organisée du 18 au 22 mars 2024, la semaine de la RSE a permis de sensibiliser une cinquantaine de collaborateurs aux enjeux du changement climatique. Les équipes ont pu participer aux ateliers de la Fresque du Climat et assister à diverses conférences traitant du changement climatique et de la ressource en eau.

"La structuration et l'implication des acteurs à tous les niveaux de notre organisation montrent que Vivadour est pleinement impliqué pour atteindre ses objectifs en matière de responsabilité sociétale."

Toujours impliqués dans des actions solidaires



Plusieurs actions solidaires sont désormais inscrites à notre calendrier annuel. Dans le cadre d'Octobre Rose, notre coopérative a pu reverser un chèque de 1 900 euros à la Ligue contre le cancer du Gers en 2023. Ces dons proviennent de différentes opérations mises en place auprès des salariés (défi photos) et des magasins Gamm vert (vente d'articles). Nos équipes ont également contribué largement à la collecte de dons de produits alimentaires et d'hygiène pour les Restos du Cœur du Gers ainsi qu'à la confection de boîtes de Noël à destination des enfants.

PARTIE 2

Notre Gouvernance & Organisation



Une gouvernance engagée

La gouvernance de Vivadour repose sur une organisation collégiale et dynamique. Elle est constituée d'un conseil d'administration, d'un bureau et d'un Comité de direction générale (CODG).

• Le conseil d'administration

Composé de 20 administrateurs, représentatifs de la diversité des territoires des productions de la coopérative, le conseil d'administration oriente et valide la stratégie du groupe Vivadour.

• Le bureau

Les membres du bureau se réunissent deux fois par mois avec le comité de direction générale. Ils suivent l'évolution des activités du groupe, pilotées par le CODG, et s'assurent de l'application de la stratégie générale et des feuilles de route métiers.

• Le comité de direction générale

La direction générale du groupe Vivadour est conduite par un Comité de Direction Générale (CODG) constitué de 5 directeurs. Il initie les réflexions stratégiques, veille à l'application du cadre de référence et dirige la mise en œuvre opérationnelle des orientations décidées par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration

Le bureau



Florent ESTEBENET
Président



Gérard DEHEZ
Président délégué
Pôle agricole végétal



Jean PAGÈS
Vice-président
Pôle finances, budget et infrastructures



Christian LAFORÈT
Vice-président
Pôle animal



Serge TINTANÉ
Vice-président
Pôle viticole



Sylvie ROBIN
Secrétaire
Pôle vie de la coopérative



Christophe RANDÉ
Trésorier
Pôle distribution spécialisée
Référént du territoire Armagnac



Jean-Marc GASSIOT-BITALIS
Membre

Le conseil d'administration

Les administrateurs



Aurélien ARTUS



Jacques COUERBE



Arnaud COURNET
Auditeur



Marc DIDIER



Philippe JOB



Julien LARRANG
Référént du territoire Adour



Rémi MORLAN
Référént du territoire Fezensac



Aurore MUSSET



Véronique PRATAVIERA
Auditrice



Guy SEMPÉ



Jean-Joël SILLAC



Stéphane ZANCHETTA
Référént du territoire Astarac

Le comité de direction générale



Jérôme CANDAU
Directeur du pôle animal-agroalimentaire et de la transition agricole
Coordinateur du CODG



Jean-Marc BOUVIER
Directeur du pôle végétal et distribution spécialisée



Pascal DUPEYRON
Directeur du pôle viticole, vins et spiritueux



Bernard NABARRO
Directeur général de GSN Semences - pôle semences potagères & moyens généraux



Cécile ORTAL
Directrice financière

Cultiver la proximité avec les adhérents

Créer davantage de proximité avec ses adhérents est primordial pour Vivadour. Les différentes instances de la coopérative permettent de resserrer les liens avec les territoires et les associés coopérateurs.

• Les comités de territoire

Orientés sur les grandes cultures, ces comités de territoire sont des lieux d'échanges privilégiés entre les adhérents représentatifs des sections de Vivadour, les élus et les cadres de la coopérative. Ils sont l'occasion d'aborder des sujets sur l'activité collecte-agrofournitures et ses orientations stratégiques. Chaque comité est présidé par un référent de territoire, membre du conseil d'administration.



Les 4 référents de territoire de Vivadour

• Les commissions

Pour animer la démocratie coopérative, Vivadour a également déployé des commissions par métier. Adhérents, administrateurs et salariés s'impliquent dans ces rendez-vous spécifiques et échangent sur les réflexions stratégiques et opérationnelles de la coopérative.



• Les assemblées de section

Le territoire statuaire de Vivadour est réparti en 4 sections. Une fois par an, les adhérents se réunissent lors des assemblées de section, véritables temps forts de la vie coopérative. Elles présentent le bilan annuel et les perspectives du groupe et leur donnent l'opportunité d'échanger auprès des élus et dirigeants de la coopérative.

• Les événements agricoles

Foire agricole, salon de l'élevage, de l'agroalimentaire,... Vivadour participe aux animations organisées par les organismes de son territoire pour promouvoir la coopérative mais aussi maintenir une proximité avec les acteurs du monde agricole. La coopérative organise également des événements internes pour valoriser de nouvelles pratiques culturelles, faire découvrir de nouvelles productions.



• L'installation de jeunes

Vivadour offre un soutien financier et un accompagnement technique et économique aux jeunes qui s'installent et qui développent leur exploitation. Ainsi, la charte Viv'actions jeunes prévoit une dotation financière sur une période de 5 ans accompagnée d'un suivi individualisé.

Accompagner les jeunes agriculteurs

Le renouvellement de générations est un enjeu majeur pour notre groupe. Différents dispositifs existent au sein de Vivadour, complétés par la création d'un nouveau service dédié à la transmission des exploitations.

• Un parcours de formation

Vivadour accorde une grande importance à la formation de la jeune génération d'agriculteurs. La coopérative propose des parcours spécifiques comme Atouts Jeunes et Atouts Performance, en partenariat avec le Campus Triangle. Ces formations, réparties sur une dizaine de jours sur une année, permettent aux jeunes du territoire de mieux comprendre les filières de production, de profiter de l'expertise d'intervenants spécialisés et d'élargir leur réseau. Pour Vivadour, c'est également l'occasion de faire (re)découvrir la coopérative et d'encourager ces jeunes à prendre des responsabilités.



Le cursus Atouts Performance a permis de former 13 adhérents en 2023.

• La transmission des exploitations agricoles

Vivadour souhaite jouer un rôle dans la transmission des exploitations afin de pérenniser le potentiel agricole de son territoire et de garantir demain l'approvisionnement de toutes les activités du groupe. Une action qui se fera en collaboration avec tous les acteurs du territoire (Safer, Chambres d'agriculture, centres de gestion...).

Nos ressources humaines :

Optimiser les processus et l'organisation pour mieux valoriser l'humain

Favoriser l'emploi des plus de 50 ans

En 2023, notre engagement en faveur de l'inclusion et de la diversité s'est concrétisé par une augmentation significative du recrutement des personnes de plus de 50 ans. Nous avons ainsi intégré 30 nouveaux collaborateurs seniors, contre seulement 6 en 2022, soulignant notre volonté de valoriser l'expérience et les compétences des plus de 50 ans. Cette dynamique s'inscrit dans notre stratégie globale visant à favoriser un environnement de travail intergénérationnel, qui enrichit notre culture d'entreprise et renforce notre performance.

La digitalisation se poursuit au sein de Vivadour avec la mise en place progressive du Système d'Information Ressources Humaines (SIRH) et de ses différents modules. Les enjeux : simplifier les processus, améliorer l'expérience des collaborateurs et optimiser notre organisation.

• Déploiement du SIRH Nibelis

La mise en place du logiciel Système d'Information Ressources Humaines (SIRH) est une étape essentielle dans le cadre de la transition numérique du groupe. Fin janvier 2024, Vivadour a franchi une étape importante avec le déploiement du nouveau SIRH Nibelis, véritable « CORE RH » de Vivadour. Ce changement était devenu incontournable face à l'obsolescence de nos anciens outils qui n'étaient plus mis à jour. Petit à petit, c'est l'ensemble des étapes dans la vie des collaborateurs qui s'en trouveront améliorées, depuis leur entrée dans l'entreprise jusqu'à leur sortie en passant par l'évolution professionnelle (plan de carrières, mobilité interne, entretiens annuels & évaluation, formations, etc.).



Caroline BETTINI
Directrice des Ressources Humaines

"La mise en place de notre nouveau SIRH marque une étape clé dans notre évolution. Cet outil moderne et performant nous permet de mieux accompagner nos collaborateurs au quotidien et de simplifier les processus RH."

• Nouvel outil de gestion des temps et absences

Les outils de paie et de Gestion des temps et absence (GTA) font partie des différentes briques de notre SIRH. Un espace destiné aux collaborateurs permet d'avoir accès rapidement et facilement à ses données personnelles, de faire ses demandes de congés payés, de saisir et de suivre son planning... À cela s'ajoute un espace dédié aux managers qui leur permet de bénéficier d'outils de pilotage intuitifs et efficaces. Le déploiement de ces solutions a demandé un travail préalable majeur pour le Service des Ressources Humaines. La diversité des métiers et des entités au sein de Vivadour constitue une vraie force pour notre groupe, mais c'est aussi autant de fonctionnements, de cycles horaires différents (près de 400) qui ont dû être implémentés. Cette digitalisation RH s'avère d'autant plus pertinente.

• Mise en place de la nouvelle politique des véhicules

Dans le cadre de notre engagement à améliorer l'efficacité opérationnelle et à offrir des avantages équitables à tous nos collaborateurs, une nouvelle politique des véhicules a été mise en place lors de cet exercice. Celle-ci vise à harmoniser et simplifier les règles d'utilisation des véhicules de l'entreprise. En regroupant les différentes pratiques en une politique unique, nous facilitons la gestion des véhicules tout en répondant aux besoins de mobilité de nos équipes.

• Passage à la Carte Pass Restaurant

Toujours dans le cadre de la digitalisation, Vivadour a mis en place une Carte Pass Restaurant depuis le 1^{er} janvier 2024. Plus pratique et sécurisée, la carte réduit le risque de perte ou de vol, et permet des paiements rapides et flexibles, y compris en ligne. Les collaborateurs peuvent suivre leurs dépenses en temps réel et gérer leur budget plus facilement. Pour Vivadour, la carte simplifie la gestion administrative. De plus, elle contribue à la réduction de l'empreinte écologique en diminuant l'utilisation de papier.

630 ETP
(hors apprentis et alternants)

40,6%
de femmes

59,4%
d'hommes

Âge moyen
46,29
ans

11,59
ans d'ancienneté

195
collaborateurs
> 20 ans
d'ancienneté

15 alternants
et apprentis

PARTIE 3

Vie des Pôles



Pôle végétal



275 M€
de chiffre d'affaires

1 200 ha
de légumes

4 400 ha
de maïs semences

370 000 t
collectées en
conventionnel et Bio

Légumes

Une organisation de producteurs de légumes

Après 30 ans d'existence, l'activité de production de légumes se structure avec la création d'une Organisation de Producteurs (OP) en avril 2024. Cette évolution survient alors que les résultats technico-économiques ont été à la hauteur des attentes.



Jean-Marc BOUVIER
Directeur du Pôle Végétal

"La plante maïs, que ce soit du maïs doux en légumes, du maïs conso en collecte ou du maïs semences, a fait une très belle année 2023 sur le plan agronomique."

• Un bon exercice technique et économique

Que ce soit en maïs doux ou en haricots verts, les résultats technico-économiques sont très bons en 2023-2024. Les légumes ont bénéficié de prix élevés grâce à des engagements forts des clients industriels. À cela s'ajoutent des surfaces en hausse et de bons rendements. La saison a été globalement favorable avec un climat tempéré jusqu'au 15 août 2023. Quelques parcelles ont souffert toutefois des excès d'eau du printemps et des fortes chaleurs fin août.



Depuis avril 2024, la soixantaine de producteurs de légumes de la coopérative sont organisés en OP, une étape importante dans la structuration de cette filière. Le Sud-Ouest est un territoire propice à la culture de légumes, avec un tissu d'entreprises industrielles dense et dynamique, au premier rang desquelles Bonduelle, D'Aucy ou Vicampo. Cette nouvelle structure collective, reconnue par l'État, renforce nos positions et assoit nos ambitions pour l'avenir. Elle est pleinement en phase avec la stratégie Ambitions 2025, les légumes sont des cultures contractuelles, qui apportent un revenu stable dans un cadre sécurisé et une diversité dans l'assolement des exploitations du territoire.

Cette OP a notamment pour objectifs de défendre les intérêts des producteurs face à nos donneurs d'ordre et de développer l'innovation et les bonnes pratiques via un programme opérationnel.



Surfaces de légumes en 2023

995 ha
de maïs doux

64 ha
de maïs doux
biologique

117 ha
de haricots
verts

Semences Grandes Cultures

Bonne dynamique pour la production de semences

Avec un chiffre d'affaires de 45 millions d'euros, la production de semences en grandes cultures se porte bien. Parmi les différentes cultures, le maïs semences a connu un exercice particulièrement bon.



Belle performance pour les maïs semences en 2023 qui ont atteint 117 % de la référence variétale.

• Maïs semences : une année exceptionnelle

Le partenariat historique avec Corteva a permis de cultiver 4 400 hectares de maïs semences, avec un plan de production réparti entre 70 % de maïs fertiles et 30 % de maïs stériles. Malgré des semis difficiles en raison d'un printemps 2023 très arrosé, la saison a été favorable,

permettant de rattraper les retards et d'atteindre une performance exceptionnelle de 117 % par rapport à la référence variétale. Cette réussite est attribuée à trois facteurs principaux : des prix élevés, des surfaces importantes et des rendements exceptionnels.

• Colza et soja : un exercice plus compliqué

En ce qui concerne le colza semences, la coopérative a cultivé environ 420 hectares pour des partenaires comme Corteva, DSV, et LS Productions (filiale du groupe Invivo). Les conditions de récolte ont été difficiles en raison des fortes pluies, affectant le rendement global.

Le soja, quant à lui, a été déployé sur 160 hectares. C'est une culture de semences historique pour Vivadour qui permet de fournir en circuit-court les producteurs du Sud-Ouest. Cette récolte a été marquée en 2023 par des problèmes parasitaires, notamment une infestation de punaises, entraînant de mauvais taux de germination et des déclassements significatifs des semences.



• Tournesol : une activité à consolider

La coopérative a également relancé la production de tournesol semences sur 25 hectares, avec des résultats agronomiques prometteurs. Bien que ce projet ne soit pas reconduit sur le prochain exercice, il marque une étape importante dans la diversification des cultures. Comme chaque année, l'usine de Riscle, dédiée aux hybrides, a effectué de la prestation pour des tiers. C'est notamment le cas pour notre partenaire historique Mas Seeds. Environ 800 hectares de tournesol semences ont ainsi été triés et conditionnés dans notre station.



Surfaces de semences de céréales à paille en 2023

	1 090 ha de blé tendre
	390 ha d'orge
	352 ha de triticale
	75 ha de blé dur

• Céréales à paille : une année difficile

L'usine de semences autogames à Vic-Fezensac a trié et conditionné 5 500 tonnes de semences de blé tendre, d'orge, de triticale et de blé dur. Celle-ci permet de répondre aux besoins des adhérents et à Semences de France. Les conditions de récolte ont été particulièrement difficiles en raison des pluies, limitant la quantité et la qualité des semences disponibles. Cette situation a également affecté la capacité à semer le programme de multiplication pour l'année suivante, qui pénalisera l'exercice 2024-2025.

• Structuration et synergies

Vivadour a entrepris des efforts significatifs pour structurer et optimiser ses activités de semences. Les activités de semences hybrides et autogames sont désormais centralisées au sein de la coopérative, avec un laboratoire unique à Riscle pour les analyses. Cette réorganisation vise à améliorer l'efficacité et à créer des synergies entre les différentes branches de l'activité semences.

Le maïs semences a connu un exercice particulièrement bon.

Démarche qualité

- **Station Riscle** : Maintien de la certification de l'agrément « Application des produits phytopharmaceutiques en prestation de service pour l'usine de semences. » et extension de la certification ISO 9001 (2015)
- **Station Vic-Fezensac** : certification PQP et ESTA (plan de maîtrise poussière) et extension de la certification ISO 9001 (2015)

Grandes Cultures

Une collecte conforme à la normale

Vivadour renoue avec une collecte satisfaisante en 2023, conforme à la moyenne pluriannuelle, après les mauvais rendements de l'année précédente. Les cultures contractuelles démontrent toute leur pertinence, dans un contexte de marché déprimé jusqu'au printemps 2024.

Les enjeux du Pôle Végétal

- Dimensionner nos outils en fonction des besoins du terrain
- Faire évoluer nos organisations : coopérative et négoce
- Élargir notre panel de services aux agriculteurs
- Développer les cultures contractuelles et les diversifications de niche
- Trouver des synergies entre le pôle végétal et agroalimentaire pour co-construire des filières végétales à valeur ajoutée

Avec 370 000 tonnes collectées en 2023, Vivadour retrouve un niveau de récolte conforme à la normale, faisant suite à une campagne particulièrement difficile en 2022-2023. Les cultures d'hiver (céréales à paille et colza) représentent environ 30 % des volumes collectés. Les rendements sont moyens pour ces cultures qui ont pâti d'un excès de pluie en fin de cycle. Quant aux cultures de printemps (maïs, tournesol, colza...), les rendements sont bons voire très bons pour le maïs notamment. Après un début de printemps frais et humide, les conditions clémentes et tempérées avec des pluies suffisantes, ont permis de réaliser une très belle récolte d'automne.

• Garder le cap sur la contractualisation

Vivadour continue de développer ses cultures contractuelles, gages de valeur ajoutée pour les producteurs et qui répondent aux attentes de ses clients, tant en qualité qu'en volume. Un large panel de cultures est aujourd'hui produit sous contrat, des céréales à paille au maïs en passant par les oléoprotéagineux. Ces filières qualité reposent notamment sur les cultures de blé meunier Actéo, des blés biscuitiers, des blés améliorants. Pour les oléoprotéagineux, on peut citer le colza érucique, qui répond à une niche de marché « haut de gamme » pour l'industrie oléochimique. Vivadour poursuit par ailleurs sa production de soja pour l'usine Graines d'Alliance de Saint-Sever, fruit d'un partenariat avec Maisadour, qui approvisionne le marché de la nutrition animale en tourteaux de soja sans OGM et 100 % local.



Gérard DEHEZ président délégué en charge du Pôle Végétal

"Dans un contexte où les événements géopolitiques ou climatiques peuvent faire basculer les prix très rapidement, nous sommes résolus à saisir toutes les opportunités pour étendre nos cultures contractuelles."

• Très belle campagne pour les maïs Waxy

Après la mauvaise récolte de 2022, une importante sole de maïs Waxy et Waxy pro a été déployée sur notre territoire. Ces variétés dont l'amidon est composé exclusivement d'amylopectine (les maïs standard comportent 25 % à 30 % d'amylose) sont destinées à l'industrie amidonnière dans le cadre d'une contractualisation. Ainsi, l'année climatique a été particulièrement favorable aux maïs. Ces bons rendements combinés à des surfaces importantes et des primes élevées ont bénéficié aux producteurs.

• Un exercice contrasté sur les marchés

La première partie de l'exercice a été marquée par une baisse continue des prix jusqu'au mois de mars 2024. Après l'envolée provoquée par la guerre en Ukraine, cette détente des prix s'inscrit dans un contexte où les échanges mondiaux de céréales ont été fortement marqués par la présence des grains russes. Puis à partir du printemps 2024, les marchés céréaliers ont retrouvé un peu de couleurs.

113 824
ha de surfaces engagées en bio dans le Gers en 2023

L'agriculture biologique connaît une période difficile

Le groupe Vivadour, via Agri Bio Union qui fédère plusieurs coopératives du Sud-Ouest, est engagé depuis de nombreuses années dans la collecte de céréales et oléoprotéagineux biologiques. Environ 200 adhérents apportent leur récolte, soit 8 000 ha de cultures, et sont conseillés par 8 techniciens.

En 2023, la collecte biologique de Vivadour s'est élevée à 11 300 tonnes sur un total de 68 000 tonnes chez Agri Bio Union, avec principalement du blé, tournesol, soja et maïs.

Après une forte croissance, la quasi-totalité des filières bio, végétale, animale et viticole, traverse une zone de turbulence. La demande semble marquer le pas, les consommateurs limitant leurs dépenses en raison de l'inflation.

Toutefois, la très petite récolte de céréales et oléoprotéagineux bio de 2024, liée à la baisse des surfaces (déconversion, non culture et passage en surfaces en herbe) ainsi que la faiblesse des rendements, ont permis un rebond de marché.

Démarche qualité

- **Actéo** : maintien des certifications, CSA-GTP, 2BSvs, SAI, Harmony Lu et NF V30-001 et de l'agrément pour la distribution de produits phytopharmaceutiques aux professionnels ;
- **Vectéo** : maintien de la certification Qualimat® et suite de la démarche Charte CO₂ ;
- **Vivadour et Acteo** : Reconstitution des certifications Bio (maïs doux et céréales).

Agrofournitures

S'adapter dans un contexte changeant

L'activité agrofournitures connaît un ralentissement sur cet exercice qui s'explique notamment par la baisse des volumes commercialisés et la déflation des prix en engrais. A cela s'ajoute les conséquences d'une météo capricieuse et de la crise viticole.

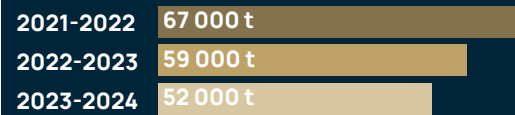


Les prix des engrais et des amendements ont enregistré une forte baisse sur un an (environ - 20 % et - 10 % depuis juin 2023) tandis que le marché des produits de protection des cultures est resté relativement stable sur cet exercice. Au-delà de l'effet prix, Vivadour constate pour le deuxième exercice consécutif une baisse des volumes d'engrais commercialisés. Sur le plan des cultures, la campagne 2023-2024 a été particulièrement bouleversée par les conditions météorologiques, complexifiant les métiers de l'agrofournitures et de la logistique.

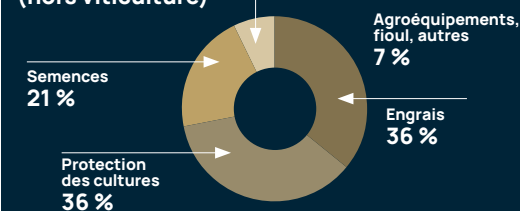
Seulement la moitié des blés et des orges ont pu être semés lors de l'hiver, les producteurs se sont reportés massivement sur des cultures de printemps. Toutefois, environ 5 000 hectares n'auraient pas été semés sur les 73 000 hectares que compte la sole de Vivadour. Ainsi, le chiffre d'affaires atteint 58 millions d'euros pour l'ensemble des activités en agrofournitures (hors viticulture).

À savoir

Le volume d'engrais commercialisés est en baisse depuis deux exercices



Répartition du chiffre d'affaires en agrofournitures en 2023-2024 (hors viticulture)



• Vivadour poursuit sa réorganisation avec la fusion des négoce

Depuis plusieurs années, le groupe Vivadour est engagé dans la réorganisation de ses activités de collecte et d'approvisionnement, que ce soit sur le périmètre coopératif ou son pôle négoce. L'objectif est de mettre en place une organisation novatrice et performante dans l'intérêt des agriculteurs. Il s'agit d'optimiser les charges de fonctionnement et redimensionner ses outils pour être en adéquation avec les besoins du terrain. Cette adaptation est nécessaire pour faire face à la baisse des volumes collectés et aux investissements moindres des agriculteurs en approvisionnement. Une première étape a été réalisée en 2021 avec l'intégration de la coopérative Les Silos Vicois au sein de Vivadour.

En 2024, une nouvelle étape a été franchie avec la fusion d'Aréal dans Novasol, désormais en charge de l'ensemble de l'activité de négoce du groupe.

Que ce soit pour la coopérative ou Novasol, l'ensemble des achats d'agrofournitures est mutualisé au sein de la société Actéo. Cette dernière fait partie des centrales régionales Axso (pour les engrais) et Convergence (pour la protection des cultures). De plus Actéo collecte, stocke et commercialise la production de la coopérative et du négoce. Cette organisation optimale permet à Vivadour de garantir les approvisionnements des agriculteurs du Sud-Ouest dans les meilleures conditions.



• L'importance de l'approvisionnement viticole

La filière viticole fait face à une crise liée à une forte déconsommation du vin et notamment du vin rouge qui risque de pénaliser ce secteur pour plusieurs années avant de trouver de nouveaux équilibres. L'agrofourniture n'est pas épargnée, les viticulteurs n'ayant plus les mêmes capacités à investir dans leur culture. Qui dit crise dit moins de nouvelles plantations. Les ventes en agroéquipement tel que le palissage ont diminué sur cet exercice. Au global, le chiffre d'affaires des agrofournitures viticoles atteint 12 millions d'euros en 2023-2024, soutenu par des ventes importantes en produits de santé végétale. En effet, la pression maladie et notamment le mildiou a été très forte durant l'été 2023. Dans ce contexte difficile, les six techniciens du Pôle Vigne restent mobilisés pour accompagner les adhérents et les clients du groupe dans l'optimisation technico-économique de leur production.

Vivadour suit environ 20 000 hectares de vignes, soit la moitié du vignoble du territoire. La Gascogne compte une part importante de vins blancs moins touchés par la crise. Ces vins secs et fruités correspondent mieux aux tendances de consommation actuelles.

Novasol porte l'ensemble de l'activité de négoce du groupe après la fusion avec Aréal.

Pôle semences potagères



23 M€
de chiffre d'affaires



2 600 t
de semences
réceptionnées

Dynamisme de l'activité de GSN Semences

Le spécialiste des semences potagères GSN Semences a vu son chiffre d'affaires progresser de 10 %. Cette belle dynamique est portée par la diversité de ses productions et de ses marchés, notamment en Afrique, ainsi que par son agilité.

Avec une croissance de 10 % de son chiffre d'affaires, la filiale de Vivadour GSN Semences poursuit la structuration de son activité commerciale sur ses territoires traditionnels. Ainsi, les semences potagères, fourragères ou florales sont désormais distribuées dans 75 pays. La diversité des marchés d'exportation que GSN Semences a su développer constitue un atout majeur.



Des
semences
distribuées
dans
75 pays.

• Une activité soumise aux tensions économiques et géopolitiques

Forte de sa dimension internationale, la société GSN Semences est particulièrement exposée à plusieurs facteurs exogènes non maîtrisables :

- Les embargos financiers imposés sans sommation
- Les déséquilibres douaniers de certains États
- Le manque de devises chroniques qui s'étend de manière alarmante
- Des dévaluations monétaires qui asphyxient les pays qui les subissent
- Des réglementations subites qui ralentissent, voire inhibent les exportations
- Des conflits qui naturellement entraînent des répercussions majeures sur l'activité.

En conséquence, GSN se doit d'être agile afin de réguler au mieux ce qui peut l'être. Aussi, la diversité de ses offres apparaît comme vitale dans ce melting-pot imprévisible.

• **Des offres et des productions variées**

Destinée au marché européen des paquetiers sous marques, la distribution en vrac se contracte sous l'effet d'une consommation plutôt atone qui touche quasiment tous les pays.

Diffusée sur des zones plus éloignées, la distribution sous marques constitue aujourd'hui le cœur de l'activité de GSN Semences, qui propose 350 références de variétés dites standards. De la maintenance variétale, la multiplication jusqu'à la distribution en passant par la fabrication, la chaîne de valeur est maîtrisée et performante.

Par ailleurs, GSN Semences se positionne sur les hybrides, dans le cadre d'un partenariat avec Seeds Technologies, via une gamme de variétés plutôt techniques cultivées en serres.



• **Consolider l'activité de semences de légumes d'industrie**

GSN Semences possède également une station de recherche et de création variétale en pois potagers et haricots destinés à l'industrie (conserve et surgelés) ainsi qu'au marché du frais sur le grand export. Sur ce segment de l'industrie, dont le cœur de marché est national, les surfaces déployées sont contenues depuis trois ans entre 50 000 et 53 000 hectares.

En perspectives, GSN Semences a pour objectif de consolider son activité des légumes d'industrie en s'appuyant sur la récente carte de distribution de maïs doux concédée par une société turque de renom.



Jean PAGES
Vice-Président,
en charge du
Pôle Semences
potagères

"L'un de nos enjeux majeurs pour l'avenir est d'assurer un volume suffisant de semences potagères."



• **Belles performances pour GSN Afrique**

Implantée en Côte d'Ivoire depuis 2016, la filiale GSN Afrique affiche de bons résultats avec un chiffre d'affaires multiplié par deux en seulement trois ans. Nous pouvons considérer que le pari de véhiculer en direct nos produits dans cette sous-région de l'Afrique est réussi.

GSN Afrique est désormais en mesure de proposer des typologies adaptées à chaque segment de marché grâce à la construction méthodique d'une gamme adaptée à cette zone tropicale. La multiplication de semences de cette gamme spécifique est réalisée en Côte d'Ivoire avec une progression régulière de la production grainière.



Bernard NABARRO
Directeur général
de GSN Semences

"Notre filiale GSN Afrique basée en Côte d'Ivoire nous permet de répondre aux besoins spécifiques de ce continent, principal marché de nos exportations."

350
variétés de
semences
potagères

75
pays où les
semences sont
exportées

Démarche qualité

GSN Semences : certification Bio pour la production de semences potagères de haricots.



• **Assurer la disponibilité des semences : un défi commercial et stratégique**

GSN Semences concentre ses efforts commerciaux vers les semences disponibles à la vente. En effet, l'un des enjeux majeurs pour l'avenir est d'assurer un volume suffisant de semences, ce qui n'est pas encore atteint à ce jour. Chaque année, sur chaque continent et pour chaque espèce, les résultats ne correspondent jamais parfaitement aux attentes. Par conséquent, GSN Semences investit constamment son énergie dans la recherche de nouvelles zones de production.

GSN Semences assure la recherche, la production, la transformation et la commercialisation des semences potagères depuis plus de 30 ans.

Pôle animal & agro-alimentaire

182 M€
de chiffre d'affaires

19 100
bovins

8,9 M
de volailles

1,15 M
de palmipèdes

32 M
d'œufs

4,2 t
de miel



Volailles et palmipèdes

Vers une sortie de crise d'Influenza aviaire

Après le lancement de la vaccination en octobre 2023, l'épizootie d'Influenza aviaire est revenue à un niveau de risque négligeable courant 2024. Cette sortie de crise a redonné des perspectives à l'ensemble des filières de production et de transformation.

• Palmipèdes : entre vigilance et espoir

Cet exercice est marqué par la sortie progressive de crise liée à l'épizootie d'Influenza aviaire, les dernières zones de restriction ayant été levées sur notre territoire en août 2023. L'introduction de la vaccination obligatoire en octobre 2023 a permis de redonner de la sérénité aux producteurs. Toutefois, la capacité de production n'est pas encore revenue à son maximum, avec 1,15 million de canards gras produits en 2023-2024. Même si les volumes ont manqué en 2023, la période festive a donné satisfaction. Le meilleur signal est donné par les consommateurs, le foie gras a fait un retour gagnant sur les tables des fêtes malgré le contexte inflationniste.



En matière de commercialisation, Vivadour a maintenu son activité avec l'ensemble de ses clients historiques, le groupe poursuit par ailleurs sa stratégie de diversification. Côté perspectives, l'objectif est de retrouver notre pleine capacité de production lors de l'exercice prochain, soit 1,45 million de canards gras. Cependant, la vigilance reste de mise pour maîtriser l'équilibre entre la production et la demande. Par ailleurs, l'effort entrepris sur la vaccination doit se poursuivre en espérant un allègement du protocole de suivi et de surveillance.



Christian LAFORÊT
Vice-président,
en charge du Pôle Animal

"Malgré les difficultés de mise en place pour Noël 2023, les producteurs de Vivadour ont fait preuve de résilience, parvenant à maintenir le planning des volailles festives, ce qui est capital pour les négociations ultérieures avec la grande distribution. Les éleveurs ont réussi à relever collectivement ce défi, il faut le souligner et les remercier."

● **L'inflation pénalise les volailles Label Rouge**

La production de volailles Label Rouge a fait face à deux difficultés majeures, d'une part la fin de crise Influenza aviaire et d'autre part l'inflation. En 2023, Vivadour enregistre ainsi une baisse de 14 % de ses mises en place. La sortie de crise d'épizootie aviaire s'est accompagnée d'un redémarrage très progressif de la production. Parallèlement, alors que les consommateurs opèrent des arbitrages dans leurs achats, les volailles labellisées ont perdu des marchés. La canicule lors de l'été 2023 a compliqué la situation, entraînant des performances techniques en deçà des attentes. Dans ce contexte de tension, certains producteurs ont exprimé leurs difficultés concernant leur rémunération, des revendications auxquelles Vivadour a apporté des réponses courant 2024.

Petit à petit, la production de volailles Label Rouge a retrouvé des couleurs en 2024 avec une meilleure rotation des bâtiments, des vides sanitaires plus courts et une amélioration des performances techniques. Pour l'avenir, la reconstitution des marchés et l'amélioration des performances techniques sont des priorités. À plus long terme, le renouvellement des générations est un autre défi. Sur cet exercice, on dénombre la construction de 4 bâtiments, loin derrière les références historiques de 20 bâtiments par an. Vivadour se mobilise face à cet enjeu majeur, crucial pour la pérennité de notre filière.



Delphin GUILLAUMEY
Directeur des productions avicoles

"Au-delà du court terme, nous avons cette responsabilité de préparer l'avenir. L'horizon pour notre filière ? C'est de proposer des solutions de reprise, amener des réponses techniques pour l'amélioration des performances, pour ramener de la rentabilité sur les exploitations et redonner de l'attrait à ce métier."

● **Les volailles standard sur une bonne dynamique**

Le segment des volailles standard, à l'inverse des volailles Label Rouge, a bénéficié des effets positifs de l'inflation, avec une production en hausse et des performances techniques et économiques solides. Ce sont ainsi 5,05 millions de volailles qui ont été commercialisées sur cet exercice. Alors que 50 % des poulets consommés en France sont importés, notre production contribue à la souveraineté alimentaire nationale. La gamme « Poulet d'ici », qui garantit une filière locale du couvoir à l'élevage en passant par l'alimentation, continue de se développer. Cette dynamique positive devrait se poursuivre avec de nouveaux projets d'installation de bâtiments en cours de réalisation.

● **Poules pondeuses : de bons résultats**

L'activité poules pondeuses a connu un bon exercice, avec 32 millions d'œufs produits, boostée par un marché en croissance. En effet, les consommateurs ont reporté leurs achats sur cette source de protéines animales particulièrement économique. La stabilisation de la production d'œufs biologiques et l'introduction de la vaccination des poules contre la salmonelle ont également permis de renforcer cette filière qui bénéficie en outre d'un partenariat solide avec Cocorette. La perspective pour l'avenir est de maintenir cette dynamique et de développer davantage l'activité de poules en plein air.

Maintenir cette dynamique et développer davantage l'activité de poules en plein air.



● **Stabilité pour l'activité d'accoupage d'oies**

La production d'oisons destinés à l'engraissement s'est maintenue avec 135 000 animaux commercialisés sur cet exercice. En programmant les pontes, Vivadour assure un approvisionnement en oisons régulier tout au long de l'année. Cette activité repose sur un partenariat avec la coopérative La Périgourdine en Dordogne.

Bovins

Vivadour consolide sa filière bovine

La branche bovine de Vivadour a continué de se renforcer lors de cet exercice, que ce soit dans l'aval grâce au développement des filières de qualité, ou dans l'amont avec notamment l'acquisition du négoce Boulon-Michel par la société Vignasse & Donney. L'objectif est d'aller capter de la valeur ajoutée pour les éleveurs.

• La MHE pénalise les élevages

Détectée en septembre 2023, la Maladie hémorragique épizootique (MHE) a fait des dégâts dans les élevages naisseurs – engraisseurs de notre région, mais aussi dans des lots d'engraissement de vaches de réforme. Les conséquences sont des contre-performances, des problèmes de fertilité et de reproduction allant même jusqu'à la mortalité des animaux. Fort heureusement, l'État est venu au soutien des éleveurs en leur accordant une aide exceptionnelle permettant de compenser une partie des pertes économiques. Face à une réduction de l'offre qui a tendu le marché, les prix des animaux se sont maintenus à un bon niveau sur cet exercice.

• Des volumes en retrait

Vivadour a collecté auprès de ses naisseurs-engraisseurs « historiques » 2 500 bovins de tout type sur cet exercice. Par ailleurs, la coopérative a poursuivi son activité de veaux de repousse destinés à l'export en engraisant des brouards pendant 4 mois. Quant à l'activité d'engraissement de vaches de réforme, celle-ci a été pénalisée par la MHE, atteignant ainsi 2 000 animaux produits sur cet exercice.

L'objectif est d'aller capter de la valeur ajoutée pour les éleveurs.



• Belle dynamique pour le veau sur paille

Malgré un contexte inflationniste qui incite les consommateurs à faire plus attention à leurs dépenses, nos ventes de veaux de boucherie haut de gamme restent stables. Ce sont ainsi 5 500 animaux qui ont été achetés par la Maison Jucla et commercialisés sur les circuits de la GMS et de la boucherie traditionnelle.

Le mode d'élevage des animaux, nourris au lait pendant 140 jours de la Maison Serval et élevés sur paille, donne à la viande ses qualités distinctives de coloration claire et de tendreté. Ce dynamisme s'accompagne de la construction de nouveaux bâtiments de 200 places avec le souhait d'en réaliser à l'avenir un par an.

600
éleveurs
d'Aquitaine
et d'Occitanie

19 100
bovins

• Nouvelle unité de découpe pour la Maison Jucla

La Maison Jucla, chevillard de la région toulousaine, poursuit son développement avec un chiffre d'affaires qui atteint 60 millions d'euros en 2023-2024. L'entreprise, dont Vivadour est actionnaire depuis 2016, est spécialisée dans l'approvisionnement des boucheries traditionnelles en viande de bœuf, veau, porc et agneau. Cet exercice est marqué par la mise en service de la nouvelle unité de découpe sur le site de Carbonne en Haute-Garonne.

Démarche qualité

- **Certifications Bio** : de la production d'œufs (Cocorette) et de poules pondeuses, de poulets, de bovins (Juviveau)
- **PalmiGConfiance** : Engagement dans cette démarche pour les palmipèdes



• Vignasse & Donney poursuit sa croissance

Cette filiale à 100 % de Vivadour affiche une belle croissance depuis son rachat. De 10 millions d'euros en 2017, le chiffre d'affaires n'a cessé de se développer pour atteindre 28 millions d'euros en 2023-2024. Vignasse & Donney se positionne sur un marché haut de gamme de la viande de Blonde d'Aquitaine d'origine locale.



Grâce à la modernisation du site d'Artix, Vignasse & Donney offre désormais davantage de solutions de conditionnement à ses clients.



Jérôme CANDAU
Directeur du Pôle Animal, Agroalimentaire & Transition Agricole

"Notre groupe coopératif joue un rôle majeur dans l'économie locale. En témoigne la récente prise de participation contribuant à la pérennité de l'abattoir d'Auch, ainsi que l'apport de volume additionnel pour permettre à la structure de fonctionner de manière plus efficiente. Cela bénéficie à l'ensemble des éleveurs de la région, en circuit-court ou long, adhérents ou non."

• Amont : rachat de Boulin-Michel

Après avoir renforcé ses activités aval ces dernières années, Vivadour consolide son amont au travers de l'acquisition de la société de négoce Boulin-Michel par Vignasse & Donney. Basée à Geaune dans les Landes, cette société compte 14 salariés, elle dispose d'un savoir-faire reconnu en négoce d'animaux et est très bien implantée dans le Sud-Ouest. Cette acquisition permet de conforter durablement l'approvisionnement de Vignasse & Donney.

Pour accompagner son développement, le site d'Artix a été agrandi de 1 000 m². Outre le gain de place, cet investissement de 4 millions d'euros a permis d'améliorer les conditions de travail des équipes lors de la manipulation des carcasses. De plus, des outils modernes permettent désormais de faire du piéçage de la viande et d'offrir différentes solutions de conditionnement adaptées aux attentes des clients.



• Prise de participation dans Viandes & Terroir Chalossais

Parallèlement au rachat de Boulin-Michel, Vivadour a pris une participation majoritaire (51 %) au sein de la société Viandes & Terroir Chalossais (VTC) située à Hagetmau (40). Cette entreprise dont le chiffre d'affaires s'élève à 12 millions d'euros est approvisionnée par Boulin-Michel. Cette prise de participation est cohérente avec la stratégie de Vivadour. En effet, VTC est fortement impliquée dans les démarches qualité telles que le Label Rouge, le bœuf de Chalosse et le veau sous la mère. À l'avenir, VTC entend poursuivre son développement tout en créant des synergies avec Vignasse & Donney.



Coriome produit des cuirs de très haute qualité pour la maroquinerie de luxe.



Focus Ambitions 2025

Le développement et la structuration des activités bovines en amont comme en aval s'inscrivent pleinement dans la stratégie de Vivadour qui vise à capter de la valeur pour les agriculteurs.

En moins de 10 ans, Vivadour s'est appliqué à consolider un aval dynamique via la prise de participations dans la Maison Jucla en 2016 puis l'acquisition de Vignasse & Donney en 2017. En 2024, Vivadour va encore plus loin, en renforçant cette fois-ci son amont agricole avec le rachat de la société Boulin-Michel, spécialiste du bovin gras de qualité et une prise de participation majoritaire dans Viandes & Terroir Chalossais.

• Coriome performe au-delà des prévisions

Coriome est une société de valorisation des cuirs de bovins, et plus spécifiquement des veaux, fruit d'un partenariat entre Vivadour et la société Domaine des Massifs (en lien avec un leader du luxe français). Lancée en 2023, cette entreprise située à Saint-Gaudens est spécialisée notamment dans le traitement des peaux de veaux nourris au lait entier et élevés sur paille issus de Juviveau Productions. Ce positionnement lui permet de produire des cuirs de très haute qualité. Coriome utilise une technologie de marquage au laser pour assurer la traçabilité des peaux, depuis la naissance des veaux jusqu'à leur transformation en produits finis de maroquinerie. Cette traçabilité est un atout majeur pour répondre aux exigences des marques de luxe, qui valorisent l'origine française et le respect du bien-être animal. En 2023-2024, la société a commercialisé environ 52 000 peaux de veaux, 15 000 de bovins et 51 000 d'agneaux, dépassant largement les prévisions initiales. Le partenariat avec les marques de luxe permet à Coriome de s'inscrire dans un marché haut de gamme en forte demande de produits traçables et de qualité exceptionnelle.

Apiculture

Première récolte de miel pour Vivadour

Une vingtaine d'adhérents ont fait leurs premiers pas en tant qu'apiculteurs en 2023. Pour cette toute nouvelle activité, Vivadour a collecté 4 200 kg de miel, qui est ensuite commercialisé sous la marque « Miel du Gers et c'est tout ! ».

L'apiculture, c'est une nouvelle agrochaîne pour Vivadour et un nouveau métier pour les agriculteurs de la coopérative. Pour cette première année de lancement, le bilan est positif puisque Vivadour a collecté 4 200 kg de miel auprès de 20 adhérents qui disposent d'un total de 200 ruches.

• Belle récolte en fin d'été 2023

Cette première année de lancement n'a pas été de tout repos pour la vingtaine d'agriculteurs-apiculteurs volontaires. Au printemps 2023, les ruchers ont pris place pour accueillir leurs nouvelles hôtesse : des abeilles Buckfast reconnues pour leur douceur comportementale. Malgré des conditions météo défavorables au printemps, la suite de la saison s'est plutôt bien déroulée, les abeilles ont pu profiter d'une floraison longue des tournesols. Une seule collecte a eu lieu fin août pour cette année de lancement.

4 200
kilos de miel



Après une première année prometteuse, Vivadour prévoit de passer de 200 à 350 ruches pour augmenter sa récolte de miel.

• Nouvelle marque « Miel du Gers et c'est tout ! »

Pour commercialiser la production de nos apiculteurs, la marque « Miel du Gers et c'est tout ! » a été créée. Dans un marché dominé par les miels d'importation, Vivadour joue la carte du terroir et de la qualité auprès des consommateurs. La coopérative s'appuie sur l'expertise de Gers Distribution pour développer la commercialisation de son miel. Ce dernier sera aussi en bonne place dans les rayons terroir de ses magasins Gamm vert.

200
ruches

• Développement, biodiversité, miellerie...

Cette jeune filière apicole bourdonne de projets. Tout d'abord, une montée en puissance est prévue, avec un passage de 200 à 350 ruches pour la saison 2024. La miellerie de Plaisance est également en cours d'achèvement, pour une mise en service prévue en été 2024. Par ailleurs, le service agronomique et la ferme expérimentale travaillent sur l'acquisition de références en matière de mélanges mellifères. L'association de sainfoin, coriandre, sarrasin et lotier est d'ores et déjà proposée aux adhérents.

Focus

Ambitions 2025

La création de la filière apicole s'inscrit dans le cadre du plan d'action stratégique Ambitions 2025. L'objectif est d'apporter de la valeur ajoutée aux adhérents par la structuration d'agrochaînes innovantes. Le lancement de la marque « Miel du Gers et c'est tout ! » en 2024 vient concrétiser cet engagement collectif.



L'apiculture, c'est une nouvelle agrochaîne pour Vivadour.

Pôle viticole, vins & spiritueux



40 M€
de chiffre d'affaires



238 000 hl
de vins produits



5 530 hl
d'alcool pur distillés

Production viticole

Le mildiou s'abat sur les vignobles du Sud-Ouest

Le millésime 2023 restera dans les mémoires pour l'ampleur des dégâts causés par les maladies cryptogamiques. La baisse du potentiel de production avoisine les 30 % pour Vivadour.



Le printemps pluvieux suivi de températures élevées au moment de la forte croissance de la vigne (mai et juin) a fait des ravages sur notre territoire en 2023. Ces conditions, particulièrement propices au développement des maladies cryptogamiques (mildiou, oïdium...) ont occasionné des dommages majeurs sur l'ensemble du vignoble de la Gascogne. À cela s'ajoutent de fortes attaques de cicadelles en fin de saison. En conséquence, le potentiel de production a été réduit d'environ 30 % au sein de la coopérative. Ainsi, Vivadour a collecté 238 000 hectolitres sur le périmètre de ses adhérents. Le rendement atteint 82 hectolitres par hectare en moyenne, en deçà des objectifs de production qui se situent autour de 100 à 110 hl/ha selon les cépages.

• Arrêt de la collecte à Cazaubon : une nécessaire rationalisation

La coopérative Vivadour a pris la décision d'arrêter la collecte de raisins sur le site de Cazaubon. Cette cave, située à l'extrémité nord de notre zone d'influence, sera désormais utilisée pour le stockage des vins. L'arrêt de la collecte sur ce site a été motivée par sa plus faible capacité de réception. Pour minimiser l'impact de cette fermeture sur les viticulteurs concernés, Vivadour a mis en place des solutions. Les raisins seront désormais orientés vers les sites d'Eauze et de Panjas. De plus, des indemnités seront prévues pour compenser les kilomètres supplémentaires parcourus par les viticulteurs. Cette décision vise à optimiser les coûts de production et à maintenir la compétitivité de la coopérative dans un contexte économique difficile.



Serge TINTANÉ
Président du Pôle Viti-vinicole

.....
"La décision d'arrêter la collecte de raisins sur le site de Cazaubon est un crève-cœur, en effet une cave viticole reste un lieu de vie et de communauté. Cependant, le contexte économique actuel impose de telles mesures pour assurer la pérennité et la performance de notre organisation."

Transformation

Une vinification plus économe en énergie

Vivadour a collecté 238 000 hectolitres auprès de ses adhérents. L'année climatique a eu un impact important sur les rendements et la qualité. Ainsi, le tri a permis d'isoler une partie des raisins très dégradés vers la distillation, soit environ 10 %. La majorité des volumes produits a pu être vinifiée sans souci majeur.

Au cours de l'année écoulée, Vivadour a entrepris plusieurs initiatives pour optimiser les processus de vinification. En effet, la réfrigération a vu ses coûts augmenter de manière significative en raison de la hausse du prix de l'énergie, à laquelle s'ajoute l'augmentation du coût des matières premières.

Premièrement, les températures de refroidissement des vins ont été très légèrement augmentées, tout en conservant un niveau de qualité élevé. Deuxièmement, Vivadour a modifié les horaires de ses sites de production, ouvrant plus tôt le matin pour éviter d'introduire des raisins trop chauds. Cette action facilite le processus de refroidissement et réduit la consommation d'énergie.



Services

Oenopole de Gascogne mise sur la diversification



L'activité de services de Vivadour s'appuie sur un laboratoire d'analyse, appelé Oenopole de Gascogne, accrédité par le Cofrac pour les vins et spiritueux (accréditation COFRAC Essais n°1-1802, portée disponible sur www.cofrac.fr), ainsi que sur des magasins qui proposent des produits œnologiques et de conditionnement. Cet exercice est marqué par une baisse significative du chiffre d'affaires de l'ordre de 20%.

Cette diminution est principalement due à la crise viticole affectant les ventes de fournitures de conditionnement. En revanche, l'activité du laboratoire a connu une légère progression, avec un chiffre d'affaires passant de 587 000 euros à 600 000 euros, et une augmentation du nombre d'analyses effectuées. Pour faire face à ces défis, Oenopole de Gascogne s'est

diversifié, offrant des analyses pour de nouveaux produits comme la bière, le cidre et le vinaigre. En outre, le laboratoire a investi dans des outils pour effectuer des micro-distillations sous-vide pour des vins désalcoolisés, une nouvelle prestation de services proposée sous la marque Le Chai Sobre. Cette initiative permet aux viticulteurs de désalcooliser leurs vins et de développer de nouveaux produits.

Commercialisation

Des vins de qualité plus que jamais nécessaires

Dans un contexte de déconsommation des vins, Vivadour continue de défendre le revenu de ses viticulteurs en misant sur les vins de qualité, notamment l'IGP Côtes de Gascogne, et en optimisant ses stratégies commerciales.

La baisse constante de la consommation de vin en France impose à toute la filière de se réinventer. Les consommateurs aiment toujours le vin, mais ils le boivent différemment. Ces changements affectent directement les ventes et les prix des produits sur cet exercice. Malgré un engagement de 85 % des vins sur divers marchés, il restait encore 15 % de la récolte sans contractualisation pour Vivadour sur cet exercice. Les clients de Vivadour, qui exportent à l'international, achètent moins de volumes. La baisse des cours est particulièrement marquée sur les produits d'entrée de gamme, les prix étant dictés par les grands pays producteurs que sont l'Italie et l'Espagne. Il est donc crucial d'optimiser les pratiques afin de produire des raisins de qualité pour garantir la meilleure valorisation possible.



Démarche qualité

- **Certification ISO 9001 (2015)** maintenue sur tous les sites pour le suivi du vignoble, l'élaboration et la commercialisation de vins et spiritueux (Cazaubon, Eauze, Gondrin, Panjas, Vic-Fezensac, Castelnau-d'Auzan et Sainte-Christie-d'Armagnac) ;
- **Certification HVE 3** : Maintien de la démarche collective avec un groupe de viticulteurs ;
- **Certification NF V01-007 Vivadour** : Démarrage de la mise en place de cette certification pour l'amont de la filière viticole
- **Le Club des Marques** : certifications bio produits dont préparation et distribution (vins, armagnac, eau de vie d'Armagnac) ;
- **Certification Bio du Chai 931** pour la distillation et le stockage de spiritueux ;
- **Laboratoire Oenopole de Gascogne** : Maintien de l'ISO 17025 et extension de l'accréditation lors de l'évaluation du COFRAC .



Pascal DUPEYRON
Directeur du Pôle Viticole, vins et spiritueux

.....
"Il est essentiel d'optimiser les pratiques pour produire des raisins sains et de qualité supérieure, car la création de valeur ajoutée repose largement sur la qualité de la matière première."

Défendre le revenu de ses viticulteurs en misant sur les vins de qualité.

Spiritueux

Optimisation, exportation et innovation au programme

Dans ce contexte de crise qui n'épargne pas les spiritueux, Vivadour optimise son organisation, améliore la segmentation de ses marques et ambitionne de développer l'export. Le groupe se lance aussi dans une nouvelle diversification : la production de whisky.

- **Une organisation plus claire entre le vrac et le conditionné**

En 2023-2024, le pôle spiritueux de Vivadour continue de traverser une période de défis majeurs. Divisé en deux segments, vrac et conditionné, le pôle a entamé ces dernières années des ajustements stratégiques significatifs qui se poursuivent aujourd'hui. À la suite de la fusion de 2021 avec les Vignerons de Gerland, toutes les activités de stockage, de distillation et de vente de spiritueux en vrac ont été centralisées sous la bannière Chai 931. L'activité conditionnée est quant à elle désormais regroupée sous Le Club des Marques. Cette réorganisation vise à optimiser et harmoniser les processus, simplifiant ainsi la gestion des stocks et réduisant la charge administrative.

- **Un marché plus difficile pour les Brandies**

La crise de la déconsommation des alcools, exacerbée par le conflit Ukraine/Russie et les tensions commerciales avec la Chine, a durement frappé le secteur des spiritueux. La baisse des exportations et la contraction des marchés traditionnels ont entraîné une diminution significative du chiffre d'affaires de Vivadour, passant de 16 millions à 13 millions d'euros. Cette baisse est plus marquée pour le vrac, notamment pour les marchés des Brandies (eaux-de-vie de vin).

- **Affiner la segmentation marketing et dynamiser l'export**

Vivadour restructure et étoffe son service commercial, avec pour ambition de développer ses ventes à l'exportation. En effet, le Club des Marques réalise 60 % de ses ventes en France. Or des leviers existent à l'export. Un important travail de repositionnement des marques a été réalisé. Les vins, liqueurs et spiritueux de la marque Monluc sont destinés au marché national. Jean Cavé se positionne sur des produits très haut de gamme et les millésimes tandis que la marque Sempé est réservée à la grande distribution.

Focus

Ambitions 2025

Vivadour a lancé sa première production de whisky, élaborée à partir de céréales locales comme le triticale, le maïs et le blé. De la distillation du brassin au vieillissement, tout est réalisé dans les installations de Vivadour. Bien que cette production soit encore en phase initiale, les résultats qualitatifs sont prometteurs, renforçant l'engagement du groupe à diversifier son offre. Un peu de patience, il faudra attendre trois ans de maturation avant de déguster le breuvage.



Désalcoolisation

Vivadour lance le Chai Sobre

Vivadour intègre la désalcoolisation des vins dans son offre de services en lançant le Chai Sobre, fruit d'un partenariat avec la startup Moderato. Cette synergie permet au groupe de se positionner comme un acteur clé dans le marché émergent des vins désalcoolisés.



Frais et aromatiques, les vins de Gascogne sont particulièrement bien adaptés à la désalcoolisation.

- **Une offre de services complète et innovante**

L'offre de désalcoolisation de Vivadour est structurée autour de plusieurs options, permettant une grande flexibilité pour les viticulteurs et ses clients. Un viticulteur peut, par exemple, apporter son vin pour le faire désalcooliser, récupérer le produit final et se charger de l'embouteillage. Alternativement, Vivadour peut prendre en charge l'ensemble du processus, de la désalcoolisation à la mise en bouteille, offrant ainsi un service clé en main. Cette prestation inclut également la reconstitution du profil aromatique du vin désalcoolisé, un processus délicat nécessitant l'intervention d'un aromaticien. Ce service permet de garantir que le vin désalcoolisé conserve un profil gustatif attractif et de haute qualité.

- **Un marché en pleine expansion**

Bien que le marché des vins désalcoolisés soit encore modeste, représentant seulement 0,4 % des volumes, il progresse chaque année à deux chiffres. Cette tendance, couplée à une demande croissante pour des produits de qualité, offre à Vivadour une opportunité unique de se positionner en leader sur ce segment. Vivadour prévoit de traiter environ 10 000 hectolitres de vins désalcoolisés dès la première année, avec une ambition de doubler ce volume l'année suivante. La capacité industrielle peut aller jusqu'à 80 000 hectolitres par an.

- **Un partenariat stratégique avec Moderato**

La genèse de ce projet remonte à un partenariat avec la startup Moderato, spécialisée dans les vins désalcoolisés en France. Moderato a mené une vaste campagne d'échantillonnage à l'échelle nationale, testant près d'une centaine de vins pour identifier les meilleurs candidats à la désalcoolisation. Les résultats ont été révélateurs : trois des vins envoyés par Vivadour figuraient parmi les cinq meilleurs, démontrant ainsi le potentiel des vins de la Gascogne, reconnus pour leur fraîcheur et leurs arômes, à être désalcoolisés tout en conservant leurs qualités organoleptiques. Ce partenariat s'est concrétisé par une montée au capital de Moderato par Vivadour, et en contrepartie, Moderato s'engage à sourcer exclusivement ses vins chez Vivadour et à utiliser ses installations pour la désalcoolisation.

Pôle distribution spécialisée



18 M€
de chiffre d'affaires



560 000
passages en caisse



15
magasins Gamm vert
dont deux magasins
Frais d' Ici en duo

Un ralentissement de l'activité

Le réseau Gamm vert navigue dans un contexte de réajustement après des exercices post-covid euphoriques. L'accent sur les produits du terroir, la mutualisation des ressources et le développement digital constituent les piliers d'une stratégie visant à se positionner favorablement pour l'avenir.



Le réseau Gamm vert de Vivadour affiche un léger repli de son activité, à l'image de la majorité des franchisés en France. Alors que la pandémie avait stimulé des activités liées à la maison et au jardin, ces tendances se sont estompées avec le retour à la normale et l'impact de l'inflation. Les consommateurs, ayant déjà investi dans l'équipement de leurs espaces extérieurs, se sont recentrés sur d'autres priorités, notamment alimentaires, ou ont repris leurs habitudes de voyage.

En parallèle, le réseau fait face à une augmentation des charges, notamment les frais financiers, l'énergie et les salaires, exacerbée par la nécessité de suivre l'inflation pour soutenir le pouvoir d'achat des collaborateurs. Ce contexte de hausse des coûts, combiné à une baisse de l'activité, a créé un effet de ciseau défavorable aux résultats économiques.

À cela s'ajoutent des conditions météorologiques défavorables à l'automne 2023 et au printemps 2024. Les mois de mai et juin, traditionnellement pourvoyeurs de chiffre d'affaires, ont été marqués par un déficit d'ensoleillement et une pluviométrie excessive. Nos magasins ont connu une baisse de fréquentation sur cette période habituellement très intense. Toutefois, le réseau de Vivadour résiste avec une baisse de chiffre d'affaires contenue à 2,5 % - 3 %.



Jean-Marc BOUVIER
Directeur du
Pôle Distribution
spécialisée

"Malgré une conjoncture morose, le réseau de magasins de Vivadour résiste grâce au professionnalisme des équipes. Le chiffre d'affaires affiche un léger recul de -2,5 à -3%."

Se positionner favorablement pour l'avenir.

• Un réseau en mouvement

Dans ce contexte économique, le réseau Gamm vert a traversé une période de réajustement significatif, marquée par la fermeture d'un magasin dans la commune du Houga dans le Gers en novembre 2023. Cette décision, bien que difficile, s'inscrit dans une stratégie de redimensionnement face à une activité en perte de vitesse sur des zones à faible chalandise. Aujourd'hui, le réseau compte 15 magasins, essentiellement implantés dans le Gers, avec des présences notables dans les Hautes-Pyrénées et la Haute-Garonne. Cette répartition géographique met en lumière l'importance stratégique de la zone gersoise dans le développement du réseau. Le rôle central du magasin d'Auch, représentant environ 25 % du chiffre d'affaires, et celui de L'Isle-Jourdain, tous deux portant l'enseigne Frais d'ici, illustrent l'orientation du réseau vers des activités de terroir.



Les produits de notre terroir ont toute leur place dans nos magasins de proximité.



Christophe RANDÉ
Trésorier
en charge du
Pôle Distribution
spécialisée

• Développer les produits du terroir

Pour pallier ces défis, plusieurs axes stratégiques sont envisagés. L'un des principaux leviers est la capitalisation sur les produits terroir, qui peuvent générer une fréquentation régulière grâce à leur caractère alimentaire moins saisonnier que les produits de jardin. Cette approche est d'autant plus pertinente compte tenu de la diversité des produits du groupe Vivadour : miel, volailles, vins et spiritueux.

"La capacité à s'adapter et à innover sera déterminante pour maintenir et renforcer la position du réseau dans un marché en constante évolution."

• Accélérer le déploiement du digital

L'omnicanalité et le développement du digital sont perçus comme des relais de croissance potentiels. Bien que l'objectif ambitieux de réaliser 20 % du chiffre d'affaires via le digital d'ici 2030 soit encore incertain, l'adaptation aux nouvelles habitudes de consommation reste cruciale. L'évolution vers une offre en ligne, tout en respectant les spécificités des produits et les habitudes des consommateurs, représente un défi majeur mais également une opportunité pour le réseau Gamm vert.

Démarche qualité

- **Frais d'ici Auch** : Maintien de la Certification Bio
- **Gascover** : Maintien de l'agrément pour la vente de produits phytopharmaceutiques au grand public (15 magasins).



Pôle transition agricole



4 000 t
de compost

7 000 t
de biomasse énergie

2 000 ha
suivis par be Api
(agriculture de précision)

60
exploitations viticoles
accompagnées en
certification HVE

1 000 l
d'huile de coriandre
produite

Transmission

Agir pour faciliter la transmission

Le renouvellement des générations d'agriculteurs et d'agricultrices est un enjeu majeur. D'ici les 10 prochaines années, la moitié des chefs d'exploitation partira à la retraite en France. Face à ce défi, Vivadour a souhaité s'impliquer davantage aux côtés des cédants pour faciliter leur transmission.

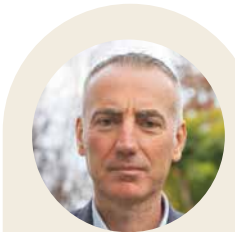


L'agriculture se trouve à un carrefour décisif. D'un côté, plus de 50 % des chefs d'exploitation partiront à la retraite d'ici 10 ans, et de l'autre les candidats à la reprise ne sont pas assez nombreux. Conséquence : le renouvellement des générations n'est actuellement pas assuré. Et la tendance n'est pas à l'amélioration. Sur 100 départs à la retraite, 21 n'étaient pas remplacés en 2021 selon la MSA. La situation varie selon les filières, ainsi les taux de renouvellement sont aujourd'hui les plus faibles dans les filières bovines (seul un départ sur deux est compensé).

• Un rôle renforcé dans la transmission-installation

C'est dans ce contexte que Vivadour a souhaité intensifier son rôle dans la transmission des exploitations, en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire (Safer, Chambres d'agriculture, Centres de gestion...). L'objectif est d'accompagner les cédants qui n'ont pas de proches intéressés par une reprise. Bien que la recherche d'un repreneur puisse parfois être un défi, il existe de nombreuses stratégies, propres à chaque exploitation, pour maximiser les chances de trouver des candidats. Location ou vente des outils de production, transmission rapide ou progressive, différentes options peuvent être envisagées en fonction du projet du cédant et du candidat.

Faciliter
la transmission
des cédants.



Jérôme CANDAU
Directeur du Pôle
Animal, agro-
alimentaire &
Transition agricole

"Vivadour entend jouer un rôle moteur auprès des cédants pour faciliter leur transmission, en collaboration avec les acteurs du territoire."

En tant que coopérative, Vivadour a de nombreux atouts pour « apporter sa pierre à l'édifice » auprès des différents organismes du territoire déjà impliqués. Notre savoir-faire incontestable et reconnu dans la construction d'agrochaînes rémunératrices pour les producteurs, notre connaissance du territoire, des marchés et des filières, notre réseau de conseillers proches du terrain..., nous permettront de jouer un rôle facilitateur pour relever ce défi de la transmission.

Environnement et R&D

Innovations et solutions pour la transition agricole

Grâce à son service R&D, Vivadour se distingue par ses initiatives dans la gestion de l'eau, la production d'énergie solaire et la valorisation de la biomasse. L'objectif est de proposer aux agriculteurs des solutions novatrices, respectueuses de l'environnement.



• Une gestion équilibrée de la ressource en eau

Vivadour a fait de la gestion de l'eau une priorité. Il est en effet indispensable d'anticiper dès aujourd'hui les effets du changement climatique sur notre territoire et de proposer des solutions qui sécurisent les producteurs. À travers le plan Eaux Vives 2, Vivadour soutient la création de retenues collinaires déconnectées, qui respectent les écosystèmes aquatiques et assurent une gestion équilibrée des ressources en eau. Sur cet exercice, Vivadour a continué à accompagner les exploitations de son territoire dans leurs projets de retenues collinaires « individuelles ». Après le Gers, les Landes et les Hautes-Pyrénées, un premier projet a vu le jour dans le département de Haute-Garonne. Au total, une quinzaine de dossiers a été prévalidée par l'administration.

• Le pompage solaire

Lancé il y a 7 ans, le pompage de l'eau à l'énergie solaire pour divers usages professionnels ou privés est une belle réussite. En 2023-2024, Vivadour a réalisé 9 chantiers supplémentaires. Cette technologie apporte un atout certain aux projets de retenues déconnectées. Dans les autres services proposés par Vivadour figure la mesure du volume d'eau des lacs grâce au drone bathymétrique. L'investissement dans un outil plus performant est en prévision.



Frédéric MARCATO
Directeur Recherche & développement

.....
"En tant que coopérative, nous croyons fermement en la puissance de l'intelligence collective. Quels que soient les domaines de recherche ou d'études, nous privilégions le co-développement et les partenariats."

• Réutiliser l'eau de pluie sur nos sites

Une étude a été lancée en partenariat avec l'IUT d'Auch pour explorer la possibilité de récupérer l'eau de pluie sur les sites du groupe Vivadour. C'est en effet une solution qui permettrait d'économiser l'eau potable du réseau, notamment dans nos jardineries. Cette étude porte à la fois sur les aspects réglementaires et la faisabilité technico-économique de la réutilisation des eaux pluviales.



• Biomasse énergie et compostage

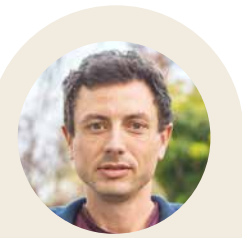
La plateforme de Riscle a collecté 22 000 tonnes de biomasse en 2023-2024. Ces différentes matières organiques ont été valorisées sous forme de 4 000 tonnes de compost d'une part et 7 000 tonnes de biomasse énergie d'autre part. Ces deux usages s'inscrivent pleinement dans le cadre d'une économie circulaire à l'échelle de notre territoire. Le compost a de plus d'indéniables atouts agronomiques et écologiques. Quant à la biomasse destinée aux méthaniseurs ou chaufferie, c'est à la fois une source locale d'énergie renouvelable et une valorisation alternative pour nos apporteurs.



Impliqué dans le développement des énergies renouvelables depuis 15 ans, Vivadour a permis l'installation de 300 centrales solaires.

• Toujours impliqué dans le solaire

Notre groupe coopératif accompagne depuis plus de 15 ans ses adhérents dans la mise en place de bâtiments photovoltaïques. Ce sont ainsi plus de 300 centrales solaires qui ont été installées ces dernières années. Depuis la parution du décret S21, Vivadour encourage vivement ses adhérents à opter pour des unités plus importantes qui permettent de concilier autoconsommation et revente d'électricité. Par ailleurs, les premiers contrats en tiers investisseurs avec un partenaire financier vont voir le jour en 2025. Ce plan ambitieux de développement de l'énergie solaire ne se cantonne pas seulement aux exploitations agricoles. Le groupe a amorcé un programme d'installation sur son propre patrimoine immobilier. Une soixantaine de sites ont ainsi été diagnostiqués dans ce sens. L'objectif est de mettre en service 2 MW par an sur les toitures du groupe.



Aurélien ARTUS
Administrateur en charge du Pôle Environnement

.....
" Sur notre territoire, le changement climatique s'accompagne d'une élévation des températures estivales. Quant aux précipitations, elles sont plutôt excédentaires jusqu'à présent, de l'ordre de + 25 %."

Agronomie & Essais

La ferme expérimentale : l'innovation grandeur nature

Depuis la création de Vivadour, la ferme expérimentale de Riscle met en place des essais agronomiques dans le but de tester des nouvelles variétés et de déployer des pratiques agricoles à la fois efficaces et durables.

La ferme expérimentale de Vivadour joue un rôle majeur dans l'acquisition de nouvelles références pour les cultures et leur diffusion à l'échelle du territoire. De nombreux essais sont mis en place par les équipes via une centaine de microparcelles ou grandes bandes, mais aussi en dehors chez des agriculteurs partenaires. L'objectif est de répondre aux besoins des techniciens et des agriculteurs, ainsi qu'à ceux de nos partenaires, tels que Corteva, dans la multiplication de maïs semences.

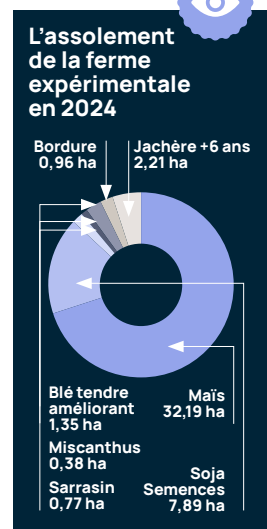


• Surveiller les ravageurs

La ferme de Riscle centralise le suivi des ravageurs sur tout le territoire. Les relevés quotidiens permettent d'alerter les producteurs en cas de risque avéré. Différents types de pièges sont utilisés : lumineux (pyrale, sésamie, héliothis) et des pièges à phéromones (pyrale, sésamie, chrysomele du maïs).

• Agriculture de conservation des sols

Le service Agrochaînes végétales de Vivadour s'intéresse de près à l'agriculture de conservation des sols depuis 2021 au travers du programme Vivadacs, soutenu par l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Sur une zone de 4 hectares, Vivadour étudie l'impact de 3 systèmes différents (semis direct, technique culturale simplifiée et labour) sur les cultures, le sol, le stress hydrique...



• Maïs et soja en tête

En 2024, la sole consacrée au maïs (classique et semences) et soja semences occupe près de 90 % de la surface de la ferme. En effet, il est essentiel de connaître le comportement des variétés sur notre zone pédoclimatique. D'autres essais sont menés actuellement sur le miscanthus à destination de la filière énergie ou bien encore sur le sarrasin et les mélanges mellifères pour l'activité apicole. Quant au blé tendre, là aussi des essais variétaux sont réalisés dans la ferme et en dehors chez des agriculteurs afin d'avoir un spectre pédoclimatique plus large. Les vignes font également l'objet de différents programmes d'expérimentation en protection des cultures, OAD, biostimulants et biocontrôle...

Services et OAD

Une palette de services pour les agriculteurs

Toujours à l'affût des dernières innovations, la coopérative propose et améliore sans cesse ses prestations de services auprès des agriculteurs. Cet exercice est marqué par le lancement des solutions d'agriculture de précision be Api.

• be Api : l'agriculture de précision intraparcellaire

Depuis 2023, Vivadour propose à ses agriculteurs deux nouvelles solutions pour moduler les apports au sein des parcelles. La première, be Api Fertilité, est dédiée à la fumure de fond. L'objectif est d'ajuster les besoins en fertilisants et amendements sur la base d'un diagnostic de l'hétérogénéité intraparcellaire et de la fertilité des sols. La deuxième solution, be Api Potentiel, se concentre sur l'optimisation du potentiel de rendement des parcelles. On peut ainsi adapter les densités de semis, l'apport d'azote et l'utilisation de fongicides en fonction du potentiel spécifique de chaque zone au sein d'une parcelle. Sur cet exercice, cela représente 2 000 hectares dans une quinzaine d'exploitations.



• Opti, les OAD de Vivadour

Avec Opti' et ses différentes déclinaisons, Vivadour dispose aujourd'hui d'une large gamme d'outils d'aide à la décision : Opti'eau, Opti'azote et les plus récents Opti'fongi et Opti'herbi. L'objectif est d'apporter la bonne dose, au bon moment au bon endroit que ce soit pour l'irrigation, l'optimisation des apports d'azote ou des solutions de protection des cultures (fongicides ou herbicides). En 2023, environ 3 000 hectares étaient suivis dans le cadre d'Opti'eau ou Opti'azote.

• Smag Farmer

L'outil de traçabilité et de gestion Smag Farmer est aujourd'hui déployé auprès des 450 exploitations. Ce logiciel est apprécié des agriculteurs, car il contribue à la sécurisation des exploitations dans le domaine réglementaire, c'est aussi un outil d'analyse et d'optimisation économique.

• Viticulture : 60 exploitations certifiées HVE

Le service Agrochaînes végétales a accompagné 60 exploitations viticoles vers l'obtention de la certification Haute Valeur Environnementale (HVE), ce qui représente une surface de 1 500 hectares de vignes. Cet accompagnement se fait de manière individuelle et personnalisée.



Gilbert LANIÈS
Responsable du Service Agrochaînes végétales

"Le Service Agrochaînes Végétales continue d'assurer une veille permanente à tous niveaux : réglementation, directive nitrates, enjeux locaux... C'est primordial pour nos techniciens et les agriculteurs."

Assurer une veille permanente à tous niveaux.

Nouvelle phase de croissance pour Sobiotech

L'entreprise Sobiotech produit des actifs naturels extraits de la graine de coriandre, à destination des marchés de la cosmétique et de la nutraceutique. Après 3 années d'étude et de développement, cette filiale de Vivadour a constitué des bases solides pour envisager une croissance durable.



• La graine de coriandre a de multiples vertus

Ces 3 années ont permis de valider scientifiquement les bienfaits de chaque produit proposé par Sobiotech. Ainsi, la société vise deux grands marchés, celui des cosmétiques et des nutraceutiques, c'est-à-dire des actifs consommés sous forme de gélules ou comprimés, bénéfiques pour la santé. L'huile de coriandre est reconnue pour ses propriétés anti-inflammatoires, antioxydantes, digestives, antidiabétiques, capillaires..., grâce notamment à sa richesse en acide pétrosélinique.

Il y a 3 ans, la société Sobiotech voyait le jour dans l'objectif d'extraire de l'huile vierge à partir de la graine de coriandre, et bien sûr de la commercialiser auprès de potentiels clients. Désormais détenue à 100 % par le groupe Vivadour, l'entreprise passe à la deuxième phase de son développement, après avoir produit 1 000 litres d'huile de coriandre sur cet exercice. Son partenariat fort avec l'entreprise Seppic lui a permis d'accéder au marché américain. C'est le moment de gagner en visibilité pour conquérir de nouveaux clients en France comme à l'international. Pour cela, Sobiotech pourra s'appuyer sur les qualités exceptionnelles des actifs présents dans la graine de coriandre et la diversité de son offre de produits. La dimension locale est un autre argument de poids : la coriandre est produite par les agriculteurs de la coopérative et la graine est triturée localement à Auterive dans le Gers.

L'offre de Sobiotech

- **L'huile vierge**, c'est le produit noble par excellence. Le processus d'extraction par pression utilisé par Sobiotech, unique en France, préserve au maximum les qualités nutritionnelles et cosmétiques de la graine. Cette huile à l'odeur florale est utilisée en cosmétique (peau et cuir chevelu) et en nutraceutique.
- **Le tourteau** est vendu sous forme de poudre micronisée, utilisée en cosmétique (application cutanée) ainsi que dans l'alimentation humaine ou animale.
- **L'hydrolat** est un produit aqueux issu des vapeurs émises lors du processus d'extraction de l'huile de coriandre. Une très faible quantité est produite. Il est valorisé en cosmétique, pour des applications cutanées.





Société Coopérative Agricole

HCCA N°14095

Siren 381 996 214 • RCS Auch
Rue de la Menoue • 32400 Riscle

Tél. 05 62 69 71 72 **Fax** 05 62 69 93 14

vivadour@vivadour.com

www.vivadour.coop

